



Maison
méditerranéenne
des sciences
de l'homme



Catalogue d'archives sonores

1^{ère} partie du traitement documentaire

(Enquêtes n°5330 ; n°5073 ; n°4353 à 4387)

*Catalogue réalisé par Delphine Gillain dans le cadre d'un stage financé
par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman*

« Les Français au Liban depuis 1945, une minorité allogène : Entretiens avec des Français expatriés en 1975 »



Jean Métral, sociologue-ethnologue

Illustration en couverture :
Imagette extraite du reportage *Liban : avant et après Gemayel* ; TF1 ; diffusé le 18.09.1982 ; collection Sept sur sept ; droits de diffusion donnés par l'INA.

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU CORPUS.....	4
II. NOTICES ENQUETES ET SEQUENCES SONORES.....	7
III. NOTICE CONTEXTUELLE DE L'ENTRETIEN AVEC FRANCE METRAL.....	49
IV. INDEX DES DESCRIPTEURS THEMATIQUES.....	50
V. INDEX DES LIEUX CITES.....	54
VI. INDEX DES PERIODES CITEES.....	56
VII. INDEX DES NOMS CITES.....	57
VIII. INDEX DES TITRES D'ŒUVRES UNIFORMES.....	59

Les Français au Liban depuis 1945, une minorité allogène :

Entretiens avec des français expatriés en 1975

Du mois de janvier au mois de mai 1975 auprès des français installés à Beyrouth (Liban), Jean Métral s'investit dans un projet de thèse d'Etat en sociologie, sur le thème "Les français au Liban depuis 1945, une minorité allogène". Il est alors Maître assistant à l'université de Lyon, détaché depuis 1969 à l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth (ESL) où il dirige la section de sociologie et d'anthropologie. Il enregistre 71 enquêtes dont 62 ont été conservées. Ses travaux seront interrompus par l'éclatement de la guerre civile au Liban en mai 1975. Pour son travail sur le terrain, Jean Métral est accompagné de Françoise Métral, alors chargée de cours d'anthropologie à l'ESL, et d'Alain Battegay, en coopération auprès de l'Université Libanaise. Ces entretiens s'inscrivaient dans une recherche plus large qui devait articuler trois approches chronologiques. Tout d'abord, une approche quantitative, réalisée en 1974 avec un traitement statistique de 8000 fiches de français inscrits au consulat. Les fiches avaient été transmises à la Direction de la Statistique Libanaise mais leurs bureaux ont été brûlés et les documents ont été détruits. Puis, une approche qualitative (l'objet de ce corpus) a été réalisée, les témoins avaient été sélectionnés à partir des premiers résultats statistiques. Plusieurs catégories socio-professionnelles sont donc enregistrées de janvier à mai 1975 : acteurs du domaine culturel, de la communication et des médias, français expatriés travaillant dans le domaine médical ou technico-commercial, directeurs d'institutions françaises... Le troisième axe, qui concernait l'étude des institutions françaises au Liban, n'a été qu'ébauché. Chaque entretien individuel, préparé en amont par l'ensemble des enquêteurs, est mené en présence de deux enquêteurs dont sont relevés, dans les fiches enquêtes, le ou les noms entendus durant l'enregistrement. De fait, chaque entretien individuel se déroule en trois temps. L'entretien débute par une présentation de l'état civil, du parcours et des intérêts qui ont conduit l'informateur à Beyrouth. Ensuite, l'informateur est interrogé sur l'environnement socio-professionnel qu'il fréquente et sur sa représentation des rapports entre la communauté francophone présente dans le pays, la France et le Liban. L'entretien s'achève par un échange moins directif où l'informateur est invité à s'exprimer plus librement sur un sujet abordé pendant l'entretien ou sur un sujet qui n'aurait pas été abordé.

Dates	1975. Le mois et le jour des enregistrements ne sont pas connus.
Enquêteurs	Métral, Jean ; Métral, France ; Battegay, Alain
Nombre de notices	62
Durée	95h
Langue	Français et Français/Arabe pour l'enquête n°4378.
Droit d'utilisation et de diffusion	Un contrat a été signé avec la dépositaire. Certains témoins ont signé un contrat d'autorisation d'utilisation et de diffusion. Une recherche des ayants droit est toujours en cours.
Consultation en ligne du catalogue	http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=11479&fonds=&nat=3&cid=241
Support des originaux	Bandes analogiques.
Localisation des originaux	Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – Phonothèque.
Format de numérisation	pour la conservation : WAVE 44.1khz/16bits ; pour la diffusion : MP3.
Nombre de fichiers son en ligne	en cours.
Entretien contextuel	enquête n° 5330
Chercheuse rédactrice des notices détaillées	Grüntz, Lucille (décembre 2015)
Traitement documentaire	Dubuisson, Jérémy (2014) ; Giudicissi, Hélène (mai-juin 2016) ; Gillain, Delphine (avril-juillet 2016)

<p>Pages web en lien au corpus</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Billet de blog «Portraits de Français expatriés à Beyrouth en 1975 » publié sur les Carnets de la Phonothèque le 22 juillet 2016, URL : https://phonotheque.hypotheses.org/19543 · Billet de blog « Beyrouth en 1975 : archéologie d'un contexte de production d'archives orales » publié sur les Carnets de la Phonothèque le 29 juillet 2016, URL : https://phonotheque.hypotheses.org/19645 · Billet de blog « Beyrouth en 1975 : archéologie d'un contexte de production d'archives orales » publié sur les Carnets de la Phonothèque le 29 juillet 2016, URL : https://phonotheque.hypotheses.org/19778 · Fiche Wikipédia consacrée à Jean Métral : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_M%C3%A9tral
<p>Etudes en lien au corpus</p>	<p>.Djerroud, Inès, <i>Regards de français au Liban aux prémices de la guerre (1974-1975)</i>, Mémoire de Master 1 Histoire et relations internationales et interculturelles (HRI) sous la direction de Joly Vincent, Université de Rennes, soutenu en juin 2016.</p> <p>. Khzam, Alaa, Mémoire de Master 2 en Sciences Politiques sous la direction de Aude Signès, Université d'Aix-en-Provence, soutenu en septembre 2016.</p>

I. Notices enquêtes et séquences sonores

N° inventaire : 4353 – Cote : F3459

Entretien avec un couple d'enseignants, installés au Liban depuis 4 ans, dont l'homme est le Directeur de l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth en 1975

Enquêteurs : Métral, Jean; Métral, France
Informateur : Corvin, Michel ; Driay, Pierette
Enregistré à Beyrouth en 1975

Le témoignage est celui du couple, en présence de leur 4 enfants, âgés de 6 à 15 ans, qui vont et viennent dans la maison pendant l'entretien. L'enquêteur s'adresse essentiellement à l'homme mais sa compagne prend très souvent part à l'entretien. Les époux sont arrivés en octobre 1971 à Beyrouth, ils sont installés dans les quartiers Sud, à Raas al-Nabeh. Tous deux agrégés de grammaire, ils ont suivi un parcours universitaire classique. Depuis janvier 1975, les époux exercent comme professeurs de Lettres à l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth dont l'homme est le Directeur. Le couple se montre assez critique à l'égard des français expatriés au Liban, en particulier avec ceux liés aux sphères diplomatiques, industrielles et financières, ainsi qu'aux institutions de coopération. Ils perçoivent clairement, de la part de ces derniers, des réflexes colonialistes. De fait, ils se voient comme des enseignants "éveilleurs d'esprits" qui transmettent une "inquiétude" intellectuelle à leurs étudiants. L'informateur se montre attentif à une culture arabe critique et anti-impérialiste en plein essor, qui contrebalance l'élitisme culturel francophone, de nombre de leurs étudiants. Au long terme, il espère une fusion positive des cultures «française» et «orientale», laquelle est menacée par les événements politiques. A ce propos, le couple envisage un retour rapide en France, à l'issue du printemps 1975.

Durée : 1h22min

En 1975, un jeune professeur d'histoire s'exprime sur la question de son enseignement et en particulier de celui dispensé à l'École supérieure de lettres de Beyrouth (Liban)

Enquêteurs : Métral, Jean; Métral, France

Informateur : Tate, Georges

Enregistré à Beyrouth en 1975

Suivant la grille d'enquête de Jean Métral, l'informateur présente d'abord son état civil, signalant que son épouse, avec qui il est marié depuis 1971, est née au Caire en 1948, de nationalité libanaise. Lui-même, est agrégé d'histoire. Il a enseigné à Nanterre en 1968, puis, a effectué son service militaire comme coopérant détaché à l'École supérieure des lettres de 1969 à 1971. Il a prolongé son séjour à Beyrouth comme pensionnaire de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) de 1971 à 1973. Puis il a obtenu un poste de professeur d'histoire, fonctionnaire de l'Education nationale et détaché au Ministère des Affaires Étrangères en tant que civil cette fois-ci, à l'École Supérieure des Lettres en octobre 1973. L'entretien s'oriente ensuite vers ses fréquentations sociales mais il passe rapidement sur cette question en précisant que, s'il ne parle ni arabe, ni anglais, en revanche ses fréquentations sont à la fois libanaises et françaises. Il exprime toutefois des "préjugés défavorables" à l'égard des milieux d'affaires français, des ambassades, des associations d'expatriés. Interrogé sur le poids des milieux d'affaires et des milieux culturels français, l'enseignant répond que pour lui, les intérêts libanais et français s'enchevêtrent selon les milieux, au point que certains sont difficilement qualifiables d'un point de vue de leur nationalité tant leurs intérêts sont mêlés. Il cite en exemple la famille Bassoul (du groupe Bashen), les importateurs et partenaires de Renault au Liban, les Jésuites ou encore les Libanais employés par des institutions culturelles françaises. D'après lui, l'École supérieure des lettres, jusqu'ici élitiste et réservée à la bourgeoisie chrétienne urbaine, accueille depuis l'année universitaire 1971 - 1972 davantage d'étudiants moins fortunés, plus attachés à l'arabité. Ces nouveaux étudiants sont plus réceptifs à l'historiographie critique et il voit en eux "intellectuels organiques" qui manquent justement à la société libanaise. Sollicité dans son rôle d'enseignant d'histoire à l'École supérieure des lettres de Beyrouth, l'enseignant soulève un paradoxe de taille : la formation d'une culture libanaise critique passe par un enseignement francophone. Selon lui, il ne s'agit pas seulement d'un legs colonial mais il contribue à "l'écartèlement" des intellectuels libanais de gauche. Pour finir, l'informateur développe l'idée d'un enseignement historique de qualité, en arabe et par des Libanais en exposant les difficultés inhérentes à un tel projet.

Durée : 1h24min

Entretien avec un homme d'affaires franco-libanais sur le déclin des coopérations bilatérales (France/Liban) à Beyrouth en 1975

Enquêteurs : Métral, Jean; Métral, France

Informateur : Roussel, Xavier

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien se déroule chez un homme d'affaires de Beyrouth, dans son appartement familial situé au cœur de la ville de Beyrouth. L'homme, d'origine française, possède la double nationalité, française et libanaise. Il est né à Alger en février 1943 et il s'est marié en 1967 avec une ancienne enseignante de physique-chimie née à Beyrouth en 1945 et possédant elle aussi la double nationalité. Il a 2 enfants, une fille née en 1970 et un garçon né en 1973. Il a vécu la majorité de sa vie au Liban et il y est revenu pour revoir sa famille. Il s'est installé à son propre compte. Il n'a pas eu de problèmes d'intégration, ni ici, ni en France. Il a deux voitures. Il s'offre aussi du personnel de service, une bonne qui est là de manière permanente. L'homme voyage beaucoup, rarement en France et principalement dans les pays arabes pour des raisons professionnelles. Quand il part, c'est en avion et généralement pour une durée de 2 à 3 semaines. S'il devait rentrer en France, il ne saurait pas où aller, ni quoi faire. Ses seuls contacts avec la France sont professionnels. Quant à ses relations sociales, l'homme dit recevoir et être souvent invité avec son épouse, principalement à l'occasion de déjeuners. Son entourage est éclectique. Il fréquente des Français, des Libanais, des étrangers. Faire partie d'une association française comme celle de l'Union française de l'étranger, ne l'intéresse pas. Il répond aux questions posées par les chercheurs en envisageant, d'un œil avisé, les difficultés qui se poseraient à un ressortissant français qui souhaiterait rester vivre au Liban. Selon l'homme d'affaires, la minorité française est constituée de professionnels destinés à rentrer en France. A ce propos, il regrette la perte des avantages qui étaient auparavant donnés par le gouvernement français, telle que la fermeture de la chambre de commerce franco-libanaise, ou encore les difficultés d'inscription des enfants Français dans les écoles françaises. Pour l'homme d'affaires, sa nationalité française ne lui sert à rien dans le monde professionnel, même s'il estime être considéré avant tout comme un Français. Elle lui facilite peut-être les contacts avec les banques. Il connaît très bien le quartier francophone d'Achrafieh à Beyrouth car il en mentionne différents lieux tels que le Collège Protestant Français de Beyrouth, le stade du Chayla, le Grand Lycée Franco-Libanais. Cependant, il ne cherche pas à fréquenter de Français. D'ailleurs, dans la plupart des familles françaises, les enfants repartent en France pour étudier. Paradoxalement, il affirme que l'Union Française de l'Étranger est majoritairement fréquentée par des Libanais. L'informateur dit employer uniquement des Libanais. Pour lui, la situation au Liban n'est pas stable, surtout dans le Liban Sud, et l'insécurité repousse les motivations de certains expatriés à s'installer. Il voit le Liban comme une porte ouverte au Moyen-Orient. Après la fin de l'enquête, l'entretien est poursuivi avec l'homme d'affaires mais l'enregistrement de celui-ci est inaudible.

54min

Entretien enregistré en 1975 avec un couple d'enseignants français expatriés depuis 3 ans et installés récemment au Liban

Enquêteurs : Métral, Jean; Métral, France

Informateurs : Monnerie, Gilles ; Monnerie-Goarin, Annie

Enregistré à Beyrouth en 1975

Les époux se sont rencontrés à Rennes où ils ont étudié. Ils sont ensuite partis en Afrique, à Madagascar, pour passer ensemble le CAPES et l'Agrégation. Poussés par les événements du Mai Malgache (1972), ils se sont rendus au Burundi après le soulèvement d'octobre 1972. Ils se sont ensuite rendus au Liban afin d'avoir un enfant dans de bonnes conditions médicales, et par ailleurs désireux d'enseigner la Linguistique à l'École Supérieure des Lettres (ESL). Le couple a été surpris par la vie beyrouthine. L'homme, arrivé avant la femme, exprime des difficultés relatives à son installation et à la préparation des cours pour un nouveau public d'étudiants. Les époux comparent leurs relations de Beyrouth, plus ouvertes, à celles d'Afrique où ils ont également enseigné. L'enquêteur amène ensuite la discussion autour de la représentation qu'a le couple de leur profession et de leur rôle social et culturel. Celui-ci est très déçu par leur activité professionnelle. Tous les deux considèrent le programme de l'ESL trop politique et, selon eux, les français expatriés au Liban vivent selon un modèle social rattaché à la culture française. Ils comptent rentrer en France assez vite. La conversation devient de plus en plus libre et les époux abordent à nouveau les sujets de l'enquête. Ils se questionnent sur l'utilité de ce qu'ils enseignent à leurs élèves et ils aimeraient apporter un apprentissage différent qui ne soit pas un transfert du modèle français. L'homme remarque une prise de conscience des étudiants quant à la culture arabe. Pour lui, il est nécessaire d'informer les libanais de l'expansion de l'impérialisme étasunien dans leur pays. La langue française n'a pas de rôle culturel à jouer car son rôle n'est pas considéré par les informateurs comme un apport culturel positif. Le bilinguisme est certes important mais encore faut-il "savoir quoi en faire". Ils s'interrogent sur la probabilité que le français ne soit considéré que comme un rempart au panarabisme. Ils associent à de l'impérialisme l'influence culturelle française au Liban. Ils s'interrogent sur les orientations politiques françaises.

Durée : 1h19min

Entretien avec un employé de la Mission culturelle française de Beyrouth (Liban), d'origine française et âgé de 52 ans en 1975

Enquêteurs : Métral, Jean; Métral, France

Informateur : Kerlack, Vincent

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur de l'enquête est l'époux de l'informatrice de l'enquête n°5073 et n°4359. L'entretien commence par une présentation de l'informateur, né en 1923 à Beyrouth, mais qui a essentiellement vécu en Turquie puis en France avec sa famille. Après avoir participé à la guerre 1939-1945 dans les corps de la Résistance, il a refusé la nationalité française et est revenu à Beyrouth après l'indépendance du Liban, en 1949. Il avoue avoir été surpris par la convivialité des Libanais qui ne correspondaient pas à la représentation qu'il se faisait auparavant d'eux. Il a préparé une carrière d'enseignant dans le primaire puis il a été nommé par la Mission Culturelle Française au Liban pour devenir secrétaire des examens. A présent, il travaille pour la Mission Culturelle Française au Liban (MCFL). Il juge ses relations professionnelles très cordiales. Par ailleurs, l'homme nous informe avoir une Renault et faire de la mécanique pour la marque automobile en question. Il aime voyager, quand l'occasion se présente, dans les pays orientaux où il y visite essentiellement les sites archéologiques. Il ne parle pas très bien l'arabe et il ne sort pas très souvent car il a des horaires lourds. Il estime cependant avoir à Beyrouth beaucoup d'amis libanais issus de tous les types de milieux. Il vit à Beyrouth avec son épouse, une enseignante française. Ensemble, ils vont au cinéma le samedi et se promènent dans la Békaa le dimanche. Régulièrement, il retourne en France voir sa famille mais il y reste peu car il préfère passer ses vacances dans le nord de la Roumanie. Selon lui, la langue française s'épanouit au Liban grâce à une conjoncture politique favorable. Pour lui, la présence culturelle française et la culture française, représentent un soutien fort aux Libanais en période de troubles, notamment grâce à une collaboration avec les milieux musulmans. Il décrit ensuite en détails les centaines de voyages d'études en France et la cinquantaine de stages internationaux, organisés chaque année par la MCFL en valorisant l'objectif d'insertion dans le monde professionnel. A la fin de l'entretien, l'homme est interrogé sur l'instabilité politique au Moyen-Orient. Il juge que les grandes puissances comme la France ont commis ce qu'il nomme des "indiscrétions" en ne tenant pas compte du contexte local. Cependant, s'il perçoit une culture arabe en éveil, parallèlement, il ressent aussi un maintien des affinités franco-libanaises. Pour lui, les expatriés français sont présents au Liban parce qu'ils répondent à une demande. Il réfute l'idée d'une colonisation ou d'un impérialisme culturel français.

Durée : 54min

Récit de vie d'une enseignante de français à l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth (Liban) en 1975

Enquêteur : Métral, Jean

Informateur : Kerlack, Yvette

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informatrice est l'épouse de l'informateur de l'enquête n°4357 et l'entretien n°4359 est également le sien. L'entretien se déroule au Collège Protestant Français de Beyrouth, sur le lieu de travail de l'informatrice, enseignante de français. Avant de se présenter elle-même, elle raconte l'histoire de sa famille et plus précisément de son père. Elle est née en 1926 à Saint Félicien, en Ardèche. Globalement, elle garde peu de contacts avec sa famille. Elle est arrivée en 1950 à Beyrouth puis elle s'est mariée rapidement et a décidé de rester au Liban. La femme parle essentiellement de ses difficultés matérielles. Elle raconte les différents travaux qu'elle a faits, toujours dans des lieux différents et souvent vécus comme des échecs, si ce n'est au Collège Protestant Français où elle semble avoir trouvé une condition matérielle "d'une honnête médiocrité". Son manque d'assise professionnelle est selon elle un motif de non-retour en France. L'informatrice a une vision critique de son couple qu'elle juge écrasé par la présence de l'argent. Vers la fin de l'entretien, elle reproche un manque de prise de conscience politique dans son entourage français. Elle dénonce la concurrence entre Libanais et Français. Une partie des enseignements du baccalauréat sont en français, et ses collègues français jugent les Libanais inaptes à enseigner. Elle appelle cela du "colonialisme culturel".

Durée : 1h43min

Un couple français dont la femme a des origines libanaises, débat de la présence française à Beyrouth (Liban)

Enquêteurs : Métral, Jean ; Métral, France

Informateurs : Prost-Tournier, Jean-Marc ; Prost-Tournier, Mireille

Enregistré à Beyrouth en 1975

Le couple est français mais les époux possèdent des origines culturelles différentes. L'homme est né en 1943, a grandi et a fait la plus grande partie de ses études en France : Hypokhâgne et Khâgne à Lyon, suivi d'une double licence d'histoire-géographie. Intéressé par les cultures du Moyen-Orient, il a ensuite réalisé un Diplôme d'Études Approfondies à Damas (Syrie) et en 1966 il a passé l'agrégation à la suite de laquelle il est parti vivre en Éthiopie en tant que coopérant militaire, et enfin à Beyrouth dès 1969 en tant que civil. La femme est née en 1945, elle est d'origine libanaise et possède la nationalité française. Elle a grandi jusqu'à l'âge de 9 ans au Cameroun puis elle est partie en France pour faire ses études. Elle a effectué de fréquents séjours en Afrique jusqu'en 1955 avant de rejoindre le Liban où elle a étudié une licence d'histoire à Beyrouth. Elle est revenue parce que ses parents ne voulaient pas la laisser en France ni la ramener en Afrique. L'épouse est au moment de l'enregistrement, mère au foyer et c'est donc l'homme qui parle de son expérience professionnelle à la Mission Laïque Française. Interrogé sur son installation à Beyrouth, il l'estime avoir été facile parce qu'il avait déjà des contacts et parce qu'il était célibataire. Les revenus sont à ses yeux, la seule difficulté qui pourrait se poser dans la vie à Beyrouth. A présent, les époux vivent ensemble depuis la naissance de leur première fille, ce qui représente pour eux des dépenses plus importantes qu'auparavant. L'homme est en contrat avec la Mission Laïque, employé par le Ministère des affaires étrangères. La famille rentre en France tout les ans, pendant 3 mois pendant lesquels elle rend visite aux membres de la famille de son époux (ses amis étant surtout éthiopiens). Au Liban, leur niveau de vie est confortable, ils sont assistés dans les tâches quotidiennes par des bonnes et font des voyages dans le Moyen-Orient. L'entretien porte ensuite sur les fréquentations du couple et, de manière générale, ce sont deux points de vues différents qui se confrontent : celui du corps enseignant et celui de la communauté libanaise. L'informateur aborde ses diverses fréquentations sociales, limitées par son appartenance au corps enseignant et ce qu'il désigne être dû à son "insociabilité". Pour lui, les enseignants français ne fréquentent qu'un milieu libanais restreint et les Français n'ouvrent pas leurs contacts car ils n'en ont pas besoin. Pour elle, les expatriés français s'adaptent au contexte socio-culturel libanais, sans en prendre les avantages mais seulement en se les "appropriant". Elle affirme que les relations entre les enseignants et leurs étudiants ne peuvent pas être menées en dehors de la classe. Elle explique que le retrait des enseignants libanais est dû au fait qu'ils ne voient pas la nécessité d'un enseignement fait par des expatriés français. Les compétences des enseignants libanais sont discutées mais la femme insiste sur la difficulté de les juger sans les connaître personnellement. Pour elle, être intellectuel au Liban ne veut rien dire, le plus important étant les revenus économiques. Elle s'appuie sur l'exemple de sa cousine afin de démontrer qu'il faut être issue d'une famille fortunée afin de se marier avec un homme ayant un bon métier. Le débat s'enflamme. L'entretien s'achève par une discussion autour de l'importance de l'anglais au Liban et l'informateur s'exprime finalement sur la représentation qu'il se fait de son rôle d'enseignant.

Durée : 1h40min

Une française expatriée à Beyrouth (Liban) discute en 1975 de l'enseignement de la langue française qu'elle donne depuis 2 ans au Collège protestant français

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Kerlack, Yvette

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informatrice est l'épouse de l'informateur de l'enquête n°4357 et l'entretien n°4359 est également le sien. La femme est enseignante de français au Collège Protestant Français de Beyrouth, au Liban. A partir de diverses questions, elle est interrogée sur les impacts de la politique culturelle française. L'informatrice oppose la politique culturelle française à la réalité du contexte socio-culturel libanais. Elle désapprouve les enseignants qui considèrent leur mission, au lieu d'être celle de "former", comme étant celle d' "informer". D'après l'enseignante, les événements socio-politiques qu'elle cite (octobre 1967, la guerre de juin), sont aux yeux de ses collègues libanaises la preuve d'un changement attendu. Interrogée sur le lien entre la langue et la culture, l'enseignante conçoit la langue dans le contexte socioculturel libanais comme un éveil intellectuel; la philosophie ayant à ce propos une rôle important. A travers l'exemple d'une étudiante l'ayant accusée d'impérialisme culturel, l'enseignante démontre avoir réussi à développer un sens critique chez ses étudiants. Cependant, elle reconnaît la difficulté de séparer jusqu'à un certain point, la langue de la culture, car cela remet en cause la présence française justifiée par une politique institutionnalisée. Elle envisage que la présence française puisse exister au Liban, à condition que celle-ci pénètre tous les milieux libanais. Pour elle, les différents groupes communautaires qui constituent le Liban sont sur le point d'éclater, et, même si elle parle explicitement d'une "réalité fragmentée", elle se rassure en mentionnant une prise de conscience permettant d'éviter la perspective à venir. L'enquêteur achemine l'entretien vers son terme en affirmant la pertinence de son enquête dans le contexte socio-culturel libanais. Il pose des questions sur ce que pensent les Libanais des privilèges accordés aux Français, mais la femme, reste globalement dubitative.

Durée : 57min

Un enseignant expatrié français depuis 7 ans et arrivé depuis 4 mois à Beyrouth, parle des relations franco-libanaises au Lycée franco-libanais de Beyrouth (Liban)

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateurs : n°4111

Enregistré à Beyrouth en 1975

Au moment de l'enregistrement, le jeune homme de 35 ans est arrivé il y a 4 mois à Beyrouth, au Liban. Cela fait 7 ans qu'il vit à l'étranger. Il a vécu en Allemagne en tant qu'étudiant, à Saint Domingue en tant que coopérant militaire et professeur de Français langue étrangère, au Mexique en tant que civil professeur de Français langue étrangère et de philosophie. Ce sont ces matières qu'il enseigne également depuis son arrivée au Lycée Franco-Libanais de Beyrouth. Il est agrégé, détaché de l'éducation nationale et détaché du ministère des affaires étrangères. Depuis qu'il est arrivé, il vit dans le quartier francophone d'Achrafieh. Il dit n'avoir rencontré aucun problème matériel lors de son installation au Liban, même s'il regrette un accueil timide au Lycée franco-libanais de Beyrouth. Pour lui, voyager à l'étranger est un choix qui est plus aisé à réaliser pour un célibataire, même si s'éloigner de son entourage et du monde universitaire français est un inconvénient. Il ne sait pas encore quand il décidera de rentrer en France, peut-être dans 3 ou 4 ans. Il confie au chercheur ne pas aimer particulièrement voyager, dans le sens où il n'a jamais profité de ses longs séjours à l'étranger afin de visiter les alentours. Au Liban, il souhaite découvrir les pays du Moyen-Orient comme la Turquie et la Syrie. Concernant ses relations, il entretient peu de relations épistolaires avec les Français de France alors qu'il conserve des liens avec des Français expatriés. Il ne participe pas à des manifestations culturelles françaises car il ne voudrait être enfermé dans un réseau de fréquentation. Au contraire, il souhaite connaître certains Libanais qu'il a rencontrés chez des amis français. Le jeune enseignant parle ensuite de ses collègues libanais qui se sont mis en grève à 2 reprises, la première fois contre l'administration française de l'établissement et la deuxième contre le gouvernement libanais. Il mentionne son amitié avec un collègue libanais, avec qui il a beaucoup de points en commun (son origine n'est pas importante aux yeux de l'homme) et avec qui il discute du rapport des Libanais avec le Lycée franco-libanais, à la fois perçu comme un instrument de l'impérialisme français et à la fois comme un établissement élitiste et honorifique symbolisant la présence française. L'enseignant décrit comment l'élite libanaise se distingue par la perte de son identité culturelle arabe et son mépris envers les autres classes sociales. Il parle d'une obsession libanaise sur les carrières en droit ou en médecine et, d'après lui, les étudiants libanais reçoivent une pression de la part de leur famille. Le Lycée franco-libanais permet d'accéder à un double diplôme, français et libanais. De manière générale, les Libanais développent des affinités divergentes, soit avec la culture palestinienne, soit avec la culture française. Pour lui, il est évident qu'une culture arabe persiste au Liban mais il se demande si les Libanais ne cherchent pas une nouvelle identité. Il explique comment la culture arabe s'est développée au Liban puis a été refoulée par l'impérialisme français. L'homme insiste sur le fait que l'élite fréquentant son lycée n'est pas l'élite économique mais culturelle et intellectuelle du Liban. Pour lui, les Américains prennent le relais au Liban. L'École des Lettres qui formait le noyau intellectuel de l'opposition libanaise, qui dénonçait paradoxalement la présence française, est à présent fermée. La politique française n'est pas assez élaborée selon lui. La France bénéficie d'un certain prestige mais il ne croit pas qu'il y ait une demande libanaise de la culture française. Pour lui, les chrétiens maronites cherchent un appui en Occident et ils ont donc recours à la France.

L'enseignant insiste sur le prestige intellectuel et culturel de la France, sur le lien entre l'université et l'idéologie humaniste, en tant que courant majoritaire. Il questionne le rôle de l'enseignement de la langue française comme véhicule culturel nécessaire au développement du Liban. Pour lui, le Liban est un pays où beaucoup d'influences étrangères se heurtent et cela depuis des siècles. La fin de l'entretien est tournée vers la situation économique de l'informateur, qu'il juge très confortable. L'entretien se transforme en discussion autour du cloisonnement de la communauté française au Liban.

Durée : 1h 30min

Une enseignante du Collège protestant français de Beyrouth (Liban) attachée à la culture libanaise, parle des rapports individuels entre les Français et les Libanais

Enquêteurs : Metral, Françoise; Jean, Métral

Informateur : Bodelet, Annick

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien semble avoir déjà commencé quand l'enregistrement est enclenché. L'informatrice est enseignante au Collège protestant français de Beyrouth. Elle est arrivée au Liban pendant les vacances d'été 1972 et son logement situé dans le quartier du Hamra, lui avait été payé par ses futurs beaux-parents. Quand elle a quitté son compagnon, son installation a été plus difficile. A présent, elle vit dans une chambre au Collège protestant français. Elle a beaucoup voyagé avant d'arriver au Liban (Turquie, Italie, Grèce, etc.) mais depuis qu'elle est au Liban (seul voyage fait pour des motivations professionnelles), elle a peu voyagé au Moyen-Orient. Ses loisirs sont le sport (gymnastique, randonnée, natation, etc.), le théâtre et l'apprentissage de l'arabe. Elle ne fait pas partie d'une association francophone et elle évite les invitations chez ses collègues français. Elle dénonce le cumul des fonctions des professeurs français. Régulièrement, elle aborde les relations entre les filles et les garçons français et libanais. D'après elle, 50% des Français installés au Liban sont célibataires. Elle estime qu'ils gagnent très bien leur vie, elle pense qu'ils font cela pour le confort et le salaire mais pas pour la fonction. L'informatrice juge les professeures libanaises plus distinguées que les professeures françaises à qui elle reproche leurs stéréotypes et leur refus de la culture arabe. Elle signale une concurrence de la culture française avec celle anglaise et sa répercussion sur l'enseignement de la langue et de l'histoire des arabes, méprisé par les élèves. Elle signale également l'influence culturelle sur les étudiants libanais, selon l'enseignement de la langue française ou anglaise. Pour elle, le Collège protestant français est réputé pour être une bonne école et ses élèves sont issus d'un milieu aisé. Elle décrit les relations entre les étudiants qui ont souvent des problèmes affectifs (à cause du travail, les pères s'absentent souvent) et les enseignants qui tiennent à marquer une distance parfois démagogique. Elle pense pouvoir apporter quelque chose de différent aux élèves car elle n'a pas une culture similaire à celle des professeurs de français. En effet, selon elle, la plupart des enseignants français sont issus d'anciennes colonies françaises et ils véhiculent un comportement colonialiste et impérialiste. Ils sont très différents des enseignants qui sont en France. De fait, certains étudiants sont désabusés par la société libanaise et, en tant qu'enseignante, elle a des difficultés à appliquer son programme face au désintéressement des élèves. L'entretien s'oriente sur la vision que l'enseignante a des Français de Beyrouth. Elle trouve qu'il n'y a pas de proximité entre les Français et que l'aide culturelle française ne devrait pas prendre un aspect économique. Elle ne cherche pas à influencer ses élèves afin qu'ils n'aient pas une idée biaisée de la France. Elle confie ne pas se sentir à sa place dans son rôle d'enseignante car elle est perçue comme étant française avant même d'être perçue comme un individu. L'enseignante souhaite rentrer en France l'année prochaine et elle n'envisage plus de retourner à l'étranger.

Durée : 1h 30min

Un ancien « chef de section de psychologie » de l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth (Liban) s'exprime en 1975 sur la politique culturelle de l'établissement universitaire

Enquêteurs : Battegay, Alain

Informateurs : Allouche, Richard

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est né en 1933 au Liban, il a grandi en Egypte où son père était fonctionnaire des Postes télégraphes et téléphones (PTT). Il était prédestiné à devenir magistrat. Aujourd'hui, il est marié avec une enseignante de littérature et ils ont une fille de 16 ans. Il est naturalisé français depuis 1963 et il signale avoir des ancêtres croisés, d'origine française. Il a connu des changements de situation assez importants depuis qu'il est au Liban, sa fille a fréquemment changé d'établissement scolaire. Depuis son rattachement à l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth, son problème majeur est l'insécurité car il affirme que la présence française entraîne des actes de rebellions. Interrogé sur ses voyages, l'informateur estime n'avoir pas beaucoup voyagé dans la région même s'il dit déjà très bien connaître le Liban. Il voyage en France avec sa famille lorsque les finances le permettent. L'homme est à nouveau interrogé sur son rôle dans l'École des Lettres de Beyrouth (ESL) où il a été étudiant puis enseignant. Avant, les enseignants représentaient une minorité culturelle qui avait le souci de l'élégance et non de l'efficacité. Aujourd'hui, l'esprit critique enseigné à l'ESL ne correspond pas aux attentes des familles libanaises car certains problèmes sont soulevés, sans être toujours exprimés clairement. Cela se retourne contre l'ESL, l'ambassade et aussi l'Etat français, perçu comme colonialiste. L'informateur réitère l'idée d'une révolution libanaise, de laquelle les français peuvent se retirer rapidement grâce à l'expatriation. Pour l'informateur, la culture française est concurrencée par la culture étasunienne. Elle ne peut pas se démocratiser car elle n'est accessible qu'aux étudiants issus de familles libanaises fortunées. D'après lui, la France ne peut développer l'influence de sa culture qu'à la condition qu'elle se différencie d'une vision impérialiste. Il distingue la langue française destinée aux plus fortunés, de la langue anglaise utilisée pour les affaires, de la langue arabe, difficile à apprendre mais indispensable pour vivre au Liban. L'informateur confie ne se sentir à l'aise que lorsqu'il est rattaché à un milieu culturel français. A la fin de l'entretien, revenant sur la fermeture de la section de psychologie au sein de l'ESL, il explique son rôle de « chef de section ».

Durée : 1h35min

Un ingénieur de l'industrie pharmaceutique Rhône-Poulenc, muté depuis 3 ans à Beyrouth (Liban), parle de ses relations avec la communauté libanaise en 1975

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Escrib (M.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est né en 1938 à Paris, où il s'est marié en 1967. Son épouse, née en 1941, est parisienne et le couple a deux enfants de 5 et 3 ans. Ils sont installés au Liban depuis la fin du mois de juin 1972, lorsqu'il a été muté dans une entreprise libanaise partenaire de sa société qui l'emploie en France, Rhône-Poulenc. Il est ingénieur en chimie, titulaire d'une licence ès sciences et d'un master obtenu aux Etats-Unis. Il travaille à Beyrouth comme responsable de la fabrication dans un laboratoire pharmaceutique, mais il occupe aussi des fonctions commerciales et il se déplace régulièrement au Moyen-Orient, en particulier en Arabie saoudite, pour représenter son entreprise. La famille vit en banlieue de Beyrouth, à une trentaine de kilomètres du centre-ville. L'ingénieur est satisfait de sa mutation. Il fréquente des Libanais sur son lieu de travail ou dans ses réseaux amicaux, les deux se confondant. Spontanément, il ne s'attarde pas sur les différences entre nationalités ou entre confessions (malgré l'insistance de l'enquêteur sur ces sujets), car elles n'empêchent pas selon lui, l'amitié. De même, il se montre sceptique quant à l'influence de la confession sur les relations sociales ou encore sur les différences de propreté entre les quartiers chrétiens et musulmans. Les seules plaintes que formule l'ingénieur concernent les délais de travail au Liban, plus lents qu'en France. Quant à ses loisirs, le couple sort au cinéma, dans les restaurants, parfois avec des amis, surtout en compagnie de Français liés de près ou de loin à son entreprise. Il s'attarde peu sur les Français vivant au Liban, et ce d'autant que la francophonie n'est selon lui pas réservée aux expatriés (par ailleurs difficiles à distinguer physiquement des Libanais). Interrogé à plusieurs reprises sur l'influence culturelle et technique de la France au Liban, l'ingénieur estime ne pas pouvoir la jauger car lui-même ne se conçoit pas comme supérieur à ses collègues libanais en vertu de sa nationalité : s'il occupe un poste de formateur technique important, c'est parce qu'il transmet les avancées de recherche effectuées dans la maison-mère de Rhône-Poulenc en France. La discrimination au sujet des confessions et des nationalités, lui semble davantage le fait des Libanais que des expatriés car dans son monde professionnel, ce qui est étranger est gage de qualité pour la clientèle libanaise. De plus, l'usage des langues étrangères sert les distinctions et hiérarchies sociales entre Libanais, lesquelles « rejaillissent » sur les différences confessionnelles. Selon lui, le mandat français a probablement joué un rôle dans l'accentuation de ces distinctions, même si les différences confessionnelles préexistaient au Liban. Interrogé sur « l'arabité » du Liban, l'informateur explique combien le pays ne correspond guère aux préjugés français sur les pays arabes, hérités de la colonisation française en Algérie. Il sépare arabité et islamité, en raison de la situation multiconfessionnelle du Liban, ainsi qu'en insistant sur la diversité entre les pays arabes. D'un point de vue personnel, l'ingénieur ne se sent pas menacé par les actions violentes touchant les camps de réfugiés palestiniens du Sud Liban ou de Beyrouth. S'il n'envisage pas de partir avant la fin de sa mutation, dans deux ou trois ans, il n'est pas opposé à d'autres séjours à l'étranger, si cela sert l'avancée de sa carrière. L'enregistrement est en mauvais état. Il y a d'énormes saturations basses doublées par moment de fréquences suraiguës avec des coupures inaudibles de 14 à 27 minutes ; de 28 à 29 minutes ; de 32 à 34 minutes.

Durée : 1h 12min

Expatrié depuis 10 ans et installé depuis 5 mois et demi à Beyrouth (Liban), l'adjoint directeur commercial pour les pays du Moyen-Orient de Renault, s'exprime sur les relations de la filiale française avec les importateurs libanais

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Revol (M.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est né le 20 mai 1940 à Bordeaux. Son père était propriétaire terrien dans la région toulousaine où il a passé sa jeunesse. Il a fait les Hautes Études Commerciales et l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales, puis, après avoir fait son service militaire dans la marine, il est rentré le 1er mars 1965 à l'âge de 25 ans à la direction commerciale de l'exportation de Renault. Il a aussi effectué la totalité de son début de carrière à l'étranger (Suisse, Extrême-Orient, Sénégal, Cameroun, Turquie) et il y a fait à peu près tous les postes commerciaux à responsabilité chez Renault. Il est arrivé à Beyrouth, au Liban, le 15 septembre 1975, en tant qu'adjoint directeur commercial pour les pays du Moyen-Orient. Il connaissait déjà le Liban auparavant car il s'y était rendu à plusieurs reprises pour des motifs principalement administratifs. Il est marié à une Hollandaise qui était hôtesse de l'air et qui possédait la nationalité à la fois française et hollandaise. Il a deux enfants entre 2 et 5 ans nés à l'étranger (en Côte d'Ivoire et en Hollande). Son aîné est à l'école privée de la Roche à Bagda où il reçoit un enseignement en anglais, en arabe et en français. L'homme ne signale pas avoir eu des problèmes d'adaptation si ce n'est des difficultés d'accès au logement puisqu'à Beyrouth, il n'y a pas d'agences immobilières. Il n'a pas spécialement de relations avec les locaux étant donné qu'il travaille essentiellement avec son propre personnel. Quant à la communauté française, il ne la trouve pas solidement établie au Liban. L'enregistrement devient vite très mauvais, il reste audible par moment ou en se concentrant. L'homme ne ressent pas de racisme au Liban, contrairement en Afrique où les communautés locales refusent celles occidentales et vice-versa. Cependant, il signale la naissance d'un nationalisme libanais, et, parallèlement, une élite libanaise qui maintient malgré tout des relations affectives avec le peuple français. Les propos de l'homme décrivent un Liban occidentalisé. Le groupe Renault s'est facilement adapté au pays puisque la communication avec les Libanais se fait en français. Il insiste sur le fait que les Libanais sont très bien formés et qu'ils font preuve d'un bon niveau d'éducation. Pour lui, plus que d'autres pays arabes, le Liban est un pays ouvert vers l'extérieur d'un point de vue culturel mais également économique (il cite le succès au Liban de la marque alors suédoise, Volvo). L'informateur situe cette effervescence dans un contexte du développement des ressources et de hausse des achats au Moyen-Orient. Interrogé sur l'avenir de Renault au Liban, il parle d'une compétition intense sur le marché des exportateurs étrangers. Pour lui, les objectifs de la marque doivent être modestes mais il reste tout de même très optimiste. En revanche, en France, le groupe Renault a connu un record de ses ventes en partie grâce à la crise. Vers la fin de l'entretien, l'informateur souhaite exprimer un point de vue plus personnel car pour lui, les activités de Renault ont peu d'impacts sur les relations individuelles avec les Libanais. A Beyrouth, il ne se sent pas trop dépaysé. Il insiste sur les affinités de la communauté libanaise avec la culture occidentale qui favorise, justement, les activités commerciales du Groupe Renault. Il envisage de rentrer en France dans 5 ans pour diverses raisons qu'il ne précise pas plus si ce n'est parce qu'il commence à être fatigué de ses 10 années de voyage.

Durée : 38min

Un journaliste professionnel français de la dernière antenne de l'Office de radiodiffusion-télévision Française établie à Beyrouth (Liban) en 1975, parle de la censure exercée en particulier par l'Agence nationale d'information libanaise

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateurs : Le Tac (M.) ; Le Tac (Mme)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien se déroule avec le couple (de 26 et 27 ans) mais c'est essentiellement l'homme qui prend la parole afin de s'exprimer au sujet de son travail de journaliste. L'homme n'a pas fait d'études supérieures et il est rentré tout de suite après son service militaire à l'Office de Radiodiffusion Télévision Française (ORTF), en réalisant un stage à l'Institut Français d'Opinion Publique, conjointement à France Inter. Parti 3 ans plus tard en Guadeloupe où il s'est marié en 1974, l'informateur revient fréquemment, pendant l'entretien, sur cette première expérience professionnelle de journaliste reporter ainsi que de présentateur du journal télévisé. Leur arrivée à Beyrouth, il y a maintenant 17 ans, se doit en particulier à la convivialité de la communauté libanaise que le couple a connu en Guadeloupe. L'homme ayant retrouvé un vieil ami d'enfance, par hasard, l'installation du couple a été plus facile qu'elle n'aurait dû l'être. Si les époux ne se sont jamais sentis dépaysés au Liban, leurs loisirs sont essentiellement tournés vers leurs fréquentations sociales, aussi bien avec des Français qu'avec des Libanais. La femme, enceinte, a dû arrêter de travailler. Revenant sur son travail, l'homme dit être déçu par les conditions de censures qui l'empêchent d'après lui, de faire un travail de qualité dans un pays où il se produit visiblement "des choses". Tout ce qui concerne le Liban ne pouvant être diffusé qu'après avis et censure de l'Agence nationale d'information libanaise. Le Liban est le seul pays ayant insisté pour que l'ORTF ne ferme pas définitivement ses portes mais conserve son antenne à Beyrouth, probablement pour des motifs économiques selon le journaliste. En contrepartie, l'ORTF souhaite libaniser l'antenne afin de prolonger son existence. Refermée sur elle-même contre son gré, l'ORTF a peu de liens avec l'Ambassade de France à Beyrouth (l'arrivée au Liban de personnalités françaises telles que le démographe et économiste Alfred Sauvy, sont rarement annoncées). Les seuls contacts avec les autres journalistes sont plus amicaux que professionnels (journalistes de l'Agence France Presse; de Reuters; etc), si ce n'est avec les journalistes palestiniens dont les relations sont déconseillées. Le journaliste français considère que les Libanais pourraient le remplacer et il ne pense pas que les professionnels français puissent proposer des compétences particulières. Malgré l'usage répandu du français au Liban, il reconnaît que le français est insuffisant pour parler des affaires d'Etat libanaises. L'informateur explique les difficultés de l'ORTF à commenter de nombreux faits divers touchant le Liban (la pénurie de sucre, la maladie de Brejnev, l'attentat d'Orly, les bombardements sur Sabra etc.) et critique le fait que l'antenne ORTF ne soit utilisée que comme un instrument de propagande. Vers la fin de l'entretien, l'informateur évoque ses voyages en couple au Moyen-Orient ainsi que sa déception à l'égard du Liban dont le paysage manque selon lui d'authenticité et reste sale. Il conseille aux chercheurs de prendre contact avec un correspondant de France Inter qui connaît bien mieux le Liban que lui en raison de sa plus grande liberté professionnelle. Il revient sur la pression exercée par le gouvernement libanais sur l'antenne ORTF.

Durée : 1h 25min

Un cadre au Crédit Lyonnais et son épouse, ayant l'expérience de l'expatriation depuis leurs enfances, s'expriment sur les rapports entre l'occident et l'industrialisation du Liban en 1975

Enquêteur : Métral, France

Informateurs : San Marco, Philippe ; San Marco (Mme)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien est mené avec le couple, à leur domicile. L'homme est né en 1941 à Vichy, d'un père Gouverneur de la France d'outre-mer. La femme est née en 1943 à la Martinique, d'un père officier de marine. Les deux époux sont français et ont passé leur jeunesse en outre-mer ou dans des colonies françaises en Afrique. Ils se sont mariés en 1965 et ont 3 enfants. L'homme travaille dans la banque depuis 8 ans et au Crédit Lyonnais depuis 5 ans tandis que l'informatrice est mère au foyer. Ils sont arrivés à Beyrouth en novembre 1973. Le couple vit depuis 10 ans à l'étranger, au Tchad et au Cameroun. Le Liban a été choisi au hasard de l'opportunité professionnelle du père de famille. La famille loue un appartement à Ramlet al-Bayda, un quartier côtier huppé et peuplé d'étrangers. La banque employeuse prend en charge la scolarisation des enfants ainsi qu'une partie du loyer. Les époux gardent des attaches uniquement familiales en France, où ils passent les grandes vacances scolaires. Leurs sorties se font surtout en famille et alternent entre dîners, sorties au cinéma, visites amicales. L'homme a le statut de cadre détaché par le Crédit Lyonnais, employé pour une période de 4 à 5 ans par la banque Trad au Liban (appartenant à 55 % à la famille Trad et à 45 % au Crédit Lyonnais). Il est chargé de l'administration de la clientèle, soit libanaise, soit des filiales de sociétés étrangères. L'informateur estime les cadres français parfaitement remplaçables par des Libanais. Interrogés à plusieurs reprises sur le rôle de la France au Liban, les époux remarquent que même si la France demeure bien vue dans tous les milieux, la bourgeoisie reste très francophone et très francophile. Ils formulent des critiques à l'égard du mandat français au Liban, considérant les écoles françaises (les écoles chrétiennes en ayant suivi le modèle) comme une forme d'impérialisme colonial qui s'oppose à la culture arabe. Or, dans un contexte de tensions avec Israël qui renforce l'arabité au Liban, la femme estime que l'attachement à une culture française surannée fait courir le risque que la culture arabe se fasse contre la culture française. Le couple estime que les transactions commerciales se font désormais au profit des anglo-saxons, dont la langue s'impose progressivement à la nouvelle génération bourgeoise. Quant à leurs fréquentations sociales, leurs amis sont surtout des Français, rencontrés via les relations professionnelles de l'homme. Ils ont également de bons amis libanais, soit des bourgeois, soit des Libanais imprégnés de la culture française (qui ne savent ni lire, ni écrire, ni penser, voire ni parler en arabe, en raison de leur éducation et de leurs ascendances maternelles étrangères). A la fin de l'entretien, l'homme envisage que la culture occidentale, soutenue par les chrétiens libanais ayant la mainmise sur l'industrie, puisse être mise en difficulté par l'entrée des musulmans dans le monde industriel.

Durée : 1h 25min

Un ingénieur technico-commercial et responsable commercial des ventes de la filiale Air Liquide SOAL en 1975, parle de ses relations professionnelles depuis son retour à Beyrouth (Liban) il y a 2 ans et demi

Enquêteurs : Métral, France ; Battegay, Alain

Informateurs : Grudet, Jean-Louis ; Grudet (Mme.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien se déroule avec le couple (la femme intervient de temps en temps), en présence d'un de leurs 2 enfants. L'homme est né en 1943 à Paris et il a étudié à l'école d'ingénieur de Metz de 1965 à 1969. Il y a rencontré son épouse, née en 1944 et qui enseignait alors la philosophie et ils se sont mariés en 1966. Pour le couple, il s'agit de leur deuxième séjour au Liban. La première fois, l'homme était venu en coopération militaire en tant qu'enseignant. Son épouse était également enseignante. Voulant quitter Paris et incité par une amitié du Liban, il a changé de société afin de pouvoir revenir en octobre 1973 à Beyrouth. Aujourd'hui, il travaille avec deux Français pour une petite filiale qui se nomme Air Liquide SOAL (Société d'Oxygène et d'Acétylène du Liban) en tant qu'ingénieur technico-commercial, responsable commercial des ventes. Il vend de l'oxygène pour les professionnels notamment dans le secteur médical et également du matériel de soudure. Le couple n'a pas eu de difficulté particulière d'adaptation. Ils sont rentrés 4 semaines en France l'été dernier et leurs proches leur ont posé de nombreuses questions relatives aux problèmes d'insécurité qui ne semblent pas les soucier particulièrement. Au Moyen-Orient, ils voyagent dès qu'ils le peuvent en mini-groupe d'amis français, logeant à l'hôtel ou chez l'habitant, préférant les baignades au bord de la mer au sport. Interrogé sur son activité professionnelle, l'homme confie ne pas s'expliquer comment la communauté libanaise apprécie autant les services des entreprises françaises, comme par exemple sa société qui possède 90% du marché. Il signale rapidement rencontrer des difficultés avec les 14 employés libanais qu'il gère, relativement âgés et qui ne sont pas "techniques". Le couple a peu de fréquentations sociales, l'homme insiste notamment sur sa position de supérieur hiérarchique qui, selon lui, ne lui permet pas d'avoir des relations d'amitié avec ses employés. Concernant l'économie de sa société, il remarque une hausse des bénéfices depuis 1974, ce qui signifie une industrialisation du pays, et, parallèlement, il avoue que les tensions au Liban, sont favorables à son entreprise. En revanche, il remarque que les firmes françaises n'investissent plus autant au Liban que dans d'autres pays comme l'Algérie, l'Egypte, la Lybie ou encore la Syrie. D'après lui, le français n'aide en rien dans les affaires, seul l'anglais et l'arabe prédominent. Avec l'arrivée du colonel Nasser et le panarabisme, la situation économique est devenue instable. Il a peur des nationalisations massives. Il mentionne l'incohérence des taxes libanaises qui sont élevées. Les Libanais sont mal payés pour lui. La société libanaise freine les salaires. Il pense que la communauté française va quitter progressivement le Liban dans les 10 années à venir. Le concernant, il envisage de quitter le Liban dans un an car ce n'est pas assez intéressant d'un point de vue professionnel, mais le couple pense rester encore quelques années à l'étranger. Interrogés sur leurs avantages matériels au Liban, les époux les reconnaissent sans pour autant s'estimer satisfaits.

Durée : 1h 31min

En 1975, une directrice de l'école d'infirmière de Beyrouth, originaire de Marseille, fait le récit des dix années de son environnement professionnel au Liban

Enquêteurs : Métral, Jean ; Métral, France

Informateur : Guerniou, Isabelle

Enregistré à Beyrouth en 1975

Au cours de cet entretien, l'informatrice va présenter ses différents diplômes de carrières sanitaires et sociales et d'infirmières obtenus de 1923 à 1975, ainsi que les diverses écoles et hôpitaux de Beyrouth comme l'hôpital américain, l'Hôtel-Dieu, la faculté. Elle-même est directrice de l'école d'infirmières de Beyrouth, une école privée religieuse. Elle a fait ses études en Bretagne puis à Lyon dans le privé. Arrivée au Liban en septembre 1966, son adaptation a été facilitée par la communauté dont elle fait partie et qui a créé "l'école sociale" devenue l'école dans laquelle elle travaille aujourd'hui sur un contrat local, financé par la faculté de médecine libanaise. Elle parle quelques mots d'arabe et peut se débrouiller au quotidien. Sa vie est consacrée au travail ; elle donne dix à douze heures de cours par semaine et se consacre à la direction de l'école. Elle rentre quelquefois en France, à Lyon pour les vacances, où les discussions familiales tournent autour du Liban où elle a peu de contacts avec le milieu français (sauf avec l'ambassade et le consulat). Ses relations sont avant tout professionnelles et libanaises. Elle évoque son école comme étant prestigieuse car elle dépend de la faculté de médecine. Le niveau de formation est élevé, elle est fière que ses anciennes élèves soient recrutées dans les hôpitaux libanais. Elle remarque que le recrutement des infirmières s'effectue principalement dans les communautés chiites et françaises et qu'il y en a peu dans la communauté sunnite. L'informatrice a joué un rôle dans la mise en place d'un programme commun entre les différentes écoles du domaine sanitaire et social. Le projet s'est avéré difficile à mettre en place en raison de conflits culturels et confessionnels mais aussi des différences de méthodes de formation entre les anglo-saxons et les français. D'après elle, les soignants français sont plus proches des patients et moins axés sur l'administration. Elle relève des scissions à Beyrouth entre les écoles notamment avec l'hôpital américain et souligne le problème du Centre de Recherches et de Développement Pédagogiques qui, selon elle, est très lié aux USA. Elle estime que l'influence française au Liban est en train de s'affaiblir à cause de la place prépondérante qu'occupent les États-Unis (et le dollar) et de celle de la religion, de plus en plus présente dans la société libanaise. L'informatrice est assez distante vis à vis des expatriés français au Liban et insiste pour se situer professionnellement dans un cadre libanais. Ses rancœurs vont vers le gouvernement américain qui, selon elle, affaiblit la culture française au Liban et essaie de prendre la main sur la formation des infirmières.

Durée : 1h 33min

Un directeur des ventes d'une société de courtage en livres fait le récit de sa vie professionnelle à Beyrouth en 1975

Enquêteurs : Battegay, Alain

Informateur : Charpentier, Gérard

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur, célibataire et sans enfant n'a pas fait de longues études, néanmoins il possède un Certificat d'aptitude professionnelle de tourneur. En France, il a exercé différents métiers dont celui de scaphandrier et a fait de nombreuses courses de bateau. C'est au cours de l'une d'entre elles qu'il a rencontré une personne qui travaillait pour les collections Paris-Match et qui lui a vanté le Liban. Il a envisagé son départ comme un moyen d'évoluer professionnellement car il s'agissait de vendre des livres en courtage. Il ne connaissait personne en arrivant en 1971 et peu après il s'est associé à un Libanais pour faire des études de marché avec vente. Avec l'aide de l'ambassade de France, il a obtenu des adresses qui lui ont permis de se créer un réseau. Sa clientèle est érudite et aisée et son affaire marche bien. Sa société emploie des représentants libanais et français à temps partiel pour faire du porte à porte. La direction est composée de deux Libanais et de deux Français, dont lui-même qui est directeur des ventes. L'essentiel du marché de la société est à Beyrouth où il vend des collections de luxe et des dictionnaires en prospectant dans les entreprises. Sa clientèle est francophone et cherche à se constituer une bibliothèque. Les ventes fonctionnent souvent par le bouche à oreille et les prix varient entre 600 et 2000 livres. Il ne parle pas l'arabe, ce n'est pas nécessaire car il fait la présentation en français et il y a un milieu culturel francophile. Il voyage souvent au Moyen-Orient (Syrie, Iran, Jordanie, Égypte) en voiture pour faire des études de marché. Peu de ventes y sont réalisées car le Liban reste l'endroit où la clientèle est la plus riche. Il ne souhaite pas retourner en France car avec son niveau d'études il ne pourrait pas y travailler. Il termine l'entretien en affirmant combien il se sent bien au Liban, il gagne sa vie correctement et il affirme ne pas y rester pour gagner de l'argent contrairement aux autres Français.

Durée : 54min

Un français expatrié depuis 6 ans décrit le fonctionnement de l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Liban) où il enseigne en 1975

Enquêteurs : Métral, France ; Battegay, Alain

Informateur : Faou, Joël

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'homme est professeur à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB). Il est marié et père de trois filles. En France, il travaillait dans une entreprise et il enseignait en parallèle. Son rôle de délégué syndical a contribué à sa mise à l'écart par ses supérieurs et le directeur de l'école où il enseignait le samedi. Il a alors proposé de partir au Liban, des amis libanais lui ayant parlé de leur pays. Il est arrivé en octobre 1969, son adaptation a été rapide et s'est faite dans de bonnes conditions. Son statut était tout d'abord "Expert de coopération technique" avec une mission d'enseignement. Son épouse qui était enseignante en France, est à présent détachée administrative, rémunérée en contrat local par le lycée où elle enseigne les mathématiques. Les enfants ont très vite été scolarisés. L'informateur se considère privilégié : il a une femme de ménage, deux voitures et n'a pas de problèmes matériels. A l'école, il assure huit heures d'enseignement quotidien et n'a pas de mission de recherche. Il suit les élèves pendant 3 ans en général et il s'occupe d'un laboratoire dans le cadre scolaire qui rapporte 150 000 livres de recettes par an. L'équipe enseignante est composée de douze Français et de quatre-vingts Libanais qui sont tous d'anciens élèves de l'ESIB. Les Libanais n'ont pas le titre de professeurs et ils ne donnent que quelques heures de cours par semaine. Le conseil des professeurs est composé de quatre jésuites et de cinq professeurs. Il a un rôle consultatif tandis que le chancelier, prend les décisions. Parler l'arabe à l'école est mal vu, le chancelier en particulier n'apprécie pas que l'on s'exprime dans cette langue. Les élèves ont un niveau de français assez moyen en général mais l'enseignant insiste sur l'importance de s'exprimer en français ou en anglais pour les études supérieures. Il aime voyager au Liban et sur les cinq étés passés, il n'est rentré que trois fois en France. Il a également visité l'Égypte, la Syrie et la Turquie. Il ne parle pas arabe mais il le comprend. Un tennis dominical, un concert une fois par semaine et un dîner deux à trois fois par mois constituent ses loisirs. Il n'appartient à aucune association, il ne fait pas de politique mais il a monté une section syndicale (SNES) à l'école. Au Liban, la communauté française, forte de sept mille personnes, est plus ou moins bien intégrée. Selon lui, la culture française a investi la vie quotidienne des Libanais grâce à l'enseignement des pères jésuites. Il considère que le Liban peut évoluer sans les Français car il n'y a pas de politique française réelle mais plutôt de l'opportunisme. Il relève une forme de compétition entre la langue anglaise et la langue française : les établissements étasuniens sont fréquentés par beaucoup d'étrangers alors que l'ESIB est fréquenté à la fois par des Libanais et des Français. Le métier d'ingénieur est mieux payé que celui d'enseignant, d'autant plus qu'il y a un boom de la construction. Un fossé social s'est creusé car la coopération française ne s'intéresse qu'aux classes aisées. Avant 1969, l'ESIB était une petite école de cent élèves tandis qu'en 1975 elle en compte sept cents, bien que l'homogénéité de la mentalité jésuite française tend à disparaître. Ces derniers temps, le climat étant instable politiquement, le Liban n'est plus ce port de plaisance apprécié par les expatriés et ils partent. Depuis deux ans, de plus en plus de demandes de mutations sont faites. L'ingénieur avoue ne pas comprendre la mentalité des coopérants de carrière c'est-à-dire ceux à la recherche uniquement d'une bonne situation financière. Selon lui les courtes missions sont bénéfiques car elles apportent de l'énergie. Revenant sur la profession d'ingénieur, il précise

qu'il n'y a pas de système de contrôle des constructions au Liban. L'homme fait référence à l'état déplorable des routes dû à l'appât du gain de certains ingénieurs. Il critique également les enseignants qui font pléthore d'heures supplémentaires pour gagner plus d'argent. Lui se satisfait de ses revenus personnels qui ont augmenté : il est passé à 8000 francs par mois alors qu'à ses débuts, il gagnait 5300 francs. Il revendique également une liberté de ton au sein de l'école: il aime donner son opinion à ses étudiants. Pour conclure, il suggère que la coopération culturelle, artistique serait bien plus fructueuse que la coopération technique actuelle dont les crédits afférant pourraient être mieux utilisés.

Durée : 1h 56min

Un ancien prêtre, enseignant à l'école grecque orthodoxe de Beyrouth en 1975, raconte sa conversion à l'Islam depuis qu'il s'est réfugié au Liban il y a 8 ans

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Richard, Jacques

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien est réalisé avec un couple. Les interventions de la femme sont difficilement audibles. L'homme vit à Beyrouth avec son épouse d'origine syrienne, devenue française depuis un mois. Ils se sont mariés le 5 mai 1973 et n'ont pas d'enfant. Ils se sont rencontrés à l'école des sœurs de la Charité où il enseignait et où elle était élève. En 1961, il est entré au séminaire à la suite duquel il a été ordonné prêtre, et a obtenu une licence de théologie. Il est arrivé au Liban en octobre 1967 et y a fait deux ans d'études de psychopédagogie des adolescents. Il est également titulaire d'une licence de philosophie. Actuellement, il est en train de passer une équivalence en sciences de l'éducation. Il est parti de France car il éprouvait le besoin de s'éloigner de sa famille et de sa communauté religieuse. Une des sœurs de l'informateur, religieuse de Nazareth qui avait vécu au Moyen Orient et qui résidait à Aïcha, lui avait signalé qu'un poste d'enseignant chez les frères Bénédictins était vacant. Il a passé trois ans à Tripoli puis il est venu à Beyrouth pour enseigner sous contrat avec la Mission culturelle. A ce moment-là, ayant décidé de quitter la prêtrise, il est rentré en France pour le procès de réduction à l'état laïque. Il n'était pas d'accord avec certains dogmes et le célibat ne lui convenait pas. Son père a plutôt bien réagi à sa décision alors que sa mère, elle, a interrompu toutes relations avec lui, son mariage ayant été un point de non-retour. Au Liban, il a continué sa pratique religieuse avant de se convertir à l'Islam. Cette conversion n'a pas toujours été bien comprise. A Tripoli, il s'est tenu à l'écart des Français et il s'est plongé dans le milieu libanais malgré son arabe limité. En ce qui concerne ses déplacements, hormis son voyage en France (pour son procès), en général il ne sort pas du Liban car pendant l'été il travaille en donnant des cours particuliers de menuiserie. Avec son épouse, ils aiment aller au cinéma, assister à des conférences et voir des amis. Ils ne font pas partie d'associations. Ils se sont mariés sans le consentement des familles et les ont mis devant le fait accompli. L'informateur explique que sa conversion n'est pas seulement due à son mariage; il souhaitait une religion qui ne soit pas une institution juridique transcendante. Dans le Coran, on retrouve des règles de vie mais il n'y a pas de juridiction au niveau de la foi : il n'y a pas de théologie. Si sa foi ne pose pas de problème dans son enseignement, en revanche des gens lui ont tourné le dos en ayant connaissance de sa conversion. Il enseigne dans une école grecque, catholique orthodoxe indépendante située au rond-point de Dawjah. A sa tête, il y a un prêtre et quatre religieuses. L'école est gratuite jusqu'en 7ème et au-delà, elle est payante. L'école est mixte et mélange les confessions. L'informateur est responsable de l'enseignement du français de la 6e à la 3e et il supervise les autres enseignants. Il est payé par l'école et a un supplément de la part de l'ambassade (issu de la trésorerie générale). Son salaire a évolué, il est passé de 450 francs à 1220 francs. Il est chargé du programme des cours et de former les autres enseignants mais n'est pas suivi par la mission culturelle : il fabrique lui-même les outils pédagogiques en s'inspirant notamment de la méthode Montessori. L'enseignement du français est fait en tant que langue étrangère. Les élèves ont le choix entre l'anglais (cent-cinquante le choisissent) et le français (trois-cent-cinquante optent pour ce dernier). Les Arméniens qui habitent le quartier font de l'anglais en général, alors que le français est choisi par les chrétiens, les musulmans, les orthodoxes et les maronites. A

partir de la 6ème, il y a de plus en plus de chrétiens car les musulmans n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité. L'apprentissage de la langue est important au Liban car selon un proverbe local "celui qui parle plusieurs langues vaut plus qu'un autre". Il s'agit également d'une valorisation sociale. Pour le milieu chrétien, le français est important car il montre le rattachement à la France, à sa culture; Le choix de l'anglais est plus pragmatique. L'école recrute parmi les artisans, les fonctionnaires. Dans le quartier, le fait que l'homme soit français est important car sa prononciation est bonne, contrairement aux enseignants libanais qui, selon lui, ont une mauvaise phonétique. Ses rapports avec ces enseignants sont assez tendus car d'après lui, ils manquent de motivation, ils sont jeunes, depuis peu sortis de l'école et fraternisent trop avec les enfants. Il pense qu'ils ne travaillent pas beaucoup et se font servir (port de cartable, nettoyage du tableau) Sa mission de conseil pédagogique est faible car il n'est pas vraiment écouté. La bande sonore s'accélère. Il existe une friction sur les méthodes d'enseignement : apprendre par cœur sans comprendre et savoir réfléchir. Concernant la place du français, il y a une cinquantaine d'années il était véhiculé efficacement mais ensuite il est devenu opératoire et ne sert pas à la réflexion. Selon lui, le problème du Liban est qu'il est tiraillé entre le monde occidental et le monde arabe : face à la culture française, les Libanais résistent et utilisent la langue arabe uniquement pour faire bien. D'après l'ancien prêtre, la culture française a permis à une classe sociale d'imposer un certain mode de société. Il s'agit d'un impérialisme culturel. L'arabe a été bloqué dans son histoire, et le développement peut selon lui détruire une certaine culture arabe au Liban.

Durée : 1h 41min

Un expert en coopération multilatérale pour les Nations Unies, enseignant de démographie à l'Université Libanaise de Beyrouth, explique le rôle de la langue française au Liban en 1975

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Fargues, Philippe

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est arrivé au Liban en 1973. Il est marié et a deux enfants. Il commence par présenter son cursus universitaire: après deux mois passés en Science Politiques, il a étudié les langues orientales car il envisageait une carrière diplomatique. Puis il a choisi la démographie dont il en est devenu expert. En même temps, il a préparé un doctorat en sociologie dont il a soutenu la thèse en 1972. Ensuite, il a fait une demande pour devenir assistant en démographie au CNRS et il est arrivé à Beyrouth en tant que coopérant militaire et démographe, recruté sur un poste financé par l'ONU. Il connaissait déjà le Liban en tant que touriste et il avait rencontré des Libanais au cours de ses études. Depuis 1973, il est expert en coopération multilatérale pour les Nations Unies et il travaille à l'université libanaise. Son épouse est détachée de l'enseignement mais elle n'a pas de poste. Avec son budget de coopérant militaire, il a dû choisir un logement en banlieue et, de fait, ils vivent dans un village majoritairement composé de Chrétiens maronites, venus du Liban sud. Lors des vacances, ils rentrent en France pour retrouver leur famille qui s'interroge beaucoup sur la sécurité au Liban. L'informateur dit ne pas se sentir en danger à Beyrouth qu'il décrit comme une ville aseptisée. En revanche, il voit tous les jours de sa fenêtre des avions qui lâchent des bombes sur Sabra. Les événements qui se passent près d'eux leur permettent d'avoir une vision plus précise de la situation politique au Liban. Ils n'ont pas beaucoup voyagé dans la région mais ils s'intéressent à la manière de vivre des gens. Il parle suffisamment l'arabe pour se faire comprendre et il voyage avec sa famille et des amis libanais. Ils ne sont pas inscrits dans des associations et ont peu de relations avec les Français du Liban. Professionnellement, son cadre de travail est très général, il a eu la liberté de mettre ce qu'il voulait dans ses contenus d'enseignement car il n'y avait pas de programmes définis et il fallait organiser un diplôme en démographie. Il se sent isolé dans son travail car selon lui il n'y a pas d'esprit d'équipe. L'enseignement se fait en français et cela pose parfois des problèmes de compréhension. D'après l'homme, être français est perçu en bien ou en mal, selon les préjugés. L'arabisation s'impose de plus en plus à l'université et oppose les enseignants et les étudiants. Pour sa part, il pense que la démographie peut être enseignée en langue arabe, à condition d'investir dans l'achat de nouveaux manuels. Le problème des langues est plutôt politique et l'enseignement du français véhicule une culture qui favorise une classe sociale dominante francophone et francophile. Le Liban se situe entre l'occident et l'orient et il y a un désir politique de maintenir l'identité mandataire. C'est avec un regard d'expert des Nations Unies que l'homme se confie. Il parle du Liban comme d'un pays anarchique où l'arabisation comporte des risques dus à la montée de la classe sociale prolétaire. Gêné, il demande à l'enquêteur de couper l'enregistrement, mais le chercheur lui demande de se détacher de son rôle professionnel et il redéfinit l'origine de la démarche préalable à l'entretien. Selon l'informateur, le français qui domine la communauté chrétienne, est en concurrence économique avec l'anglais. L'informateur pense que l'arabe littéraire est difficile à apprendre et que cela empêche la culture arabe de se développer. L'enseignement à l'école publique se fait en français et l'arabe n'est qu'une matière comme une autre. Au sujet de la communauté française, il lui semble que les coopérants de la branche culturelle vivent isolés alors que les hommes d'affaires sont

davantage intégrés. Les couples mixtes ne sont pas intégrés à la culture française et se “libanisent”. Il perçoit le français comme un instrument de la bourgeoisie. Il mentionne les conflits qui séparent les différentes communautés mais il est à nouveau gêné par les questions du chercheur. Il remet en cause l’ordre et la manière dont les questions sont posées et, à nouveau, l’enquêteur se justifie. Pour l’homme, être enseignant en démographie au Liban lui permet de représenter, d’une certaine manière, les intérêts des Nations Unies. A l’université, le programme de l’enseignement de la démographie implique qu’il doit apprendre à ses étudiants à être démographe tout en jouant par ailleurs un rôle de propagande, notamment concernant la limitation des naissances. Cela ne lui convient pas. L’entretien se conclut par ses projets d’avenir; le démographe va être envoyé en Afrique prochainement et il retournera en France lorsqu’on lui donnera un poste. L’homme revient finalement sur les difficultés qu’il a ressenties à parler de la question française.

Durée : 1h 27min

Entretien en 1975 avec l'adjoint du directeur à la Société pour l'industrie des métaux qui, grâce à 16 ans d'expérience professionnelle au sein du groupe Pechiney, définit le rôle des industries françaises implantées au Liban

Enquêteurs : Métral, Jean ; Battegay, Alain

Informateur : Evrard, Paul

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est directeur général adjoint à la Société pour l'industrie des métaux (SIDEM, du groupe Pechiney). Il est marié et il a trois enfants. Il a étudié à Centrale le droit et l'expertise comptable puis il a fait 7 semaines de service militaire lorsqu'il a été appelé en décembre 1945, mais il a été très vite libéré par l'armée. Il a tout d'abord travaillé dans les mines du nord de la France puis dans un cabinet de brevets d'inventions puis dans le gros en alimentation. Il y a 16 ans, en 1959, il est entré dans le groupe Pechiney. Il est arrivé au Liban depuis un an et 8 mois. Il était contrôleur de gestion d'une division à l'époque en France et il a demandé à retourner dans l'opérationnel, il a été envoyé chez Sidem qui est une société de droit libanais mais à intérêt majoritaire Pechiney avec un partenaire libanais (un particulier) qui détient également des parts. L'homme se considère comme un travailleur libanais étant donné qu'il paie ses impôts dans le pays. Il a découvert le Liban par des guides touristiques. Il est venu avec son épouse mais sans ses enfants. Ils n'ont eu aucun problème d'adaptation. Ils habitent sur la colline, à Hazmiyeh. Son épouse ne travaille pas. Son adaptation professionnelle a été facile. Il mentionne ses rapports avec ses employés qui lui témoignent beaucoup de confiance et de respect. La société compte 650 personnes dont 500 ouvriers permanents et journaliers, dont une centaine est qualifiée. Il parle de son bon rapport avec eux. Le recrutement se fait par annonces (pour les ouvriers spécialisés) ou par relations pour le recrutement de manutentionnaires. Le personnel est stable et il n'y a pas plus de 10% de renouvellement par an. La société est en croissance et la promotion interne est importante. Le partenaire libanais est directeur général tandis que le directeur français se trouve à Paris. La clientèle est composée de menuisiers métalliques du Moyen-Orient. La réussite de l'entreprise, selon lui, est due en partie au partenaire libanais qui supervise le versant commercial et qui s'occupe particulièrement des relations avec les acteurs locaux, la concurrence étant essentiellement étrangère. Il voyage pour des raisons professionnelles et personnelles en France. Il s'interroge sur le comportement actuel des Libanais et sur les réactions des gens devant les événements qui sont, selon lui, exagérés par les médias français. Il a visité la Syrie et une partie de l'Arabie mais à cause de la guerre de 1973, il n'a pas trop visité le Liban Sud. Il a rencontré beaucoup de Libanais, surtout grâce à son milieu professionnel et il est reçu chez eux. Il parle de ses loisirs puis il aborde le sujet des communautés linguistiques. Il lui semble que depuis un certain temps, la langue anglaise, du fait qu'elle soit une langue commerciale internationale, tend à être plus parlée au Liban que le français. D'après lui, la France n'a pas suffisamment bien contrôlé les importations au Liban pendant son mandat, en témoigne la commercialisation des voitures allemandes. Il imagine qu'il pourrait y avoir une mission de montage de Renault à Beyrouth avec l'aide de l'ESIB. Il tient un discours très critique envers le monde professionnel français, qui est selon lui trop figé. Il reproche aux Français d'avoir été faibles sur le plan commercial et relationnel et, de fait, d'avoir permis aux États-Uniens et aux Allemands de s'installer au Liban. Il se dit très tolérant vis-à-vis des multiples confessions qui existent au Liban et selon lui, il n'y a pas d'athéistes libanais. Il situe le Liban en tête du développement industriel mondial grâce à l'ingéniosité et à l'agilité de son

peuple, même s'il perdra finalement sa primauté face aux pays pétroliers. Pour lui, l'influence de la France a tout de même été déterminante pour le développement industriel, par son éducation et l'implantation d'entreprises. Il pense qu'il rentrera en France une fois que ses deux derniers enfants seront mariés mais il envisage également la possibilité de rester au Liban. Vers la fin de l'entretien, après s'être confié sur ses revenus mensuels, l'homme demande au chercheur de ne pas révéler ces informations, et il lui demande une copie de son entretien.

Durée : 1h 35min

Un Français expatrié depuis quelques semaines au Liban, évoque sa vie à Beyrouth en 1975 en tant que cadre de la Banque de l'Union européenne

Enquêteurs : Métral, Jean ; Métral, France

Informateur : Fouchet, Guy

Enregistré à Beyrouth en 1975

Le couple est marié et a deux enfants de quatre et dix ans. L'homme a étudié les sciences politiques, il a une licence en droit et un Diplôme supérieur d'université de droit privé. Il a commencé par travailler comme assistant à l'université et en 1969, il a été recruté par la Banque de l'Union européenne qui l'a détaché à Beyrouth en avril 1975. Son épouse occupait un poste dans l'administration à Paris mais depuis leur arrivée au Liban, elle ne travaille pas. L'homme est rémunéré en livres libanaises mais son appartement est payé par la France. Il a le statut de cadre détaché. La politique de la banque a été d'ouvrir une société au Moyen-Orient en association avec des partenaires arabes. Les époux ne connaissaient le Liban que par les livres et ils en avaient l'image d'un pays merveilleux. La femme admet avoir eu un choc en arrivant car elle a été déçue par la saleté. Cependant ils n'ont pas eu de souci d'adaptation matérielle. Ils ont été très bien accueillis par leurs voisins français. Ils ont choisi le quartier en fonction de l'école des enfants et ils se sont installés à Ras Beyrouth dans le secteur de Rawchey. Ils ne quittent pas souvent Beyrouth à leur grand regret, car l'homme a une charge de travail importante et donc pas de véritable week-end. Ils fréquentent un club de tennis français nommé le DTL. Le soir ils sont pris par les dîners d'affaires et d'après eux, la frontière entre la vie privée et la vie professionnelle est ténue. Malgré les difficultés à pénétrer la communauté libanaise, ils ont des amis libanais francophiles qu'ils apprécient beaucoup. Le couple distingue la communauté chrétienne, occidentalisée, de la communauté musulmane, plus intéressée par la langue anglaise. De fait, la langue anglaise est plus diffusée que celle française car elle représente une puissance internationale. L'informateur décrit ensuite sa société à capital koweïtien, libanais ainsi que saoudien. Le président, sur qui tout repose, est un arabe d'origine syrienne. La mission de l'homme est d'implanter dans les pays arabes un marché financier inspiré de l'occident. Il est également chargé de former des cadres libanais. Ses collègues sortent en majorité de l'Université américaine, ou bien ils sont allés étudier aux USA ou à Londres. Le président a suivi une formation française et il s'occupe des opérations financières internationales. La société a été créée en janvier 1974 et le président a préféré recruter un Français, notamment parce que selon lui, les Japonais et les Étatsuniens sont moins souples que les Français. La clientèle est composée de sociétés qui ont des projets à financer et d'investisseurs. Les Libanais étant moins bien vus dans les pays arabes pour les affaires, le président de l'entreprise met en avant la fiabilité de la technique française. Certaines banques sont écartées du marché à cause des tensions socio-politiques avec Israël. Si l'homme est satisfait de son expérience professionnelle au sein de la banque de l'Union européenne, en revanche, ce n'est pas le cas de la femme. Les époux et les chercheurs concluent l'entretien en soulignant les rapports entre la situation professionnelle des expatriés français et leur intégration avec la communauté libanaise.

Durée : 1h 51min

Une enseignante française d'informatique fait l'éloge en 1975 de l'école d'ingénieurs où elle travaille à Beyrouth (Liban)

Enquêteur : Métral, France

Informateur : Créteau, Françoise

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informatrice, âgée de 31 ans au moment de l'entretien, est professeure détachée à l'école d'ingénieurs de Beyrouth où elle est arrivée en novembre 1969. Elle mentionne la situation professionnelle de ses parents puis elle évoque son parcours d'études supérieures. Elle a fait une école d'ingénieurs en hydraulique à Toulouse. Elle est ensuite partie à New-York pour ses études puis elle est rentrée en France où elle a travaillé dans le privé en tant d'ingénieur dans les Bâtiments et travaux publics (BTP). Elle avait envie de travailler à l'étranger et, en discutant avec des camarades libanais, elle avait déjà envisagé de partir au Liban. Elle a postulé pour un poste d'informatique à Beyrouth, après avoir vu une annonce dans le journal des anciens de son école. Elle a été recrutée en tant qu'expert de coopération technique en mission, employée par le Ministère des Affaires Étrangères et elle est arrivée à Beyrouth en novembre 1969. Sa semaine est constituée de huit heures d'enseignement et de deux heures de travaux pratiques. Depuis peu, son statut vient de changer car elle est maintenant chargée de mission d'enseignement à l'école d'ingénieurs. Concernant ses fréquentations sociales, la femme trouve le milieu des ingénieurs trop fermé et elle préfère côtoyer, en dehors de son activité professionnelle, des Libanais. Ayant de bons revenus, l'ingénieur explique comment se déroulent les trois mois de vacances par an dont elle dispose, en partie consacrés à la visite de sa famille en France, après quoi elle voyage à l'étranger (Turquie, Antilles, Moyen-Orient). Elle dit se rendre régulièrement à Damas. Ses loisirs, elle les réalise seule car elle a peu d'amis du fait qu'elle travaille beaucoup et qu'elle sort peu. Elle ne participe pas aux réunions des expatriés français qu'elle juge mondaines et elle tient à se démarquer des compagnes de ses collègues, selon elle, peu accueillantes et dont les sujets de conversation ne l'intéressent pas. Quant aux hommes libanais, avec lesquels l'ingénieur a déjà été en couple, elle les trouve très exclusifs et elle pense qu'ils sont gênés par son indépendance (elle donne des exemples illustrant ses propos). Dans l'école où elle travaille, il y a quinze enseignants, français et libanais. Elle a visiblement des idées très arrêtées sur les compétences de ses collègues libanais dont elle souligne le manque de compétences. L'informatrice compare les techniques d'enseignement théoriques à l'école d'ingénieurs française, avec celles pragmatiques de l' "engineering school", étasunienne. Les ingénieurs français sont régulièrement employés même dans les entreprises étasuniennes. Pour ce qui est des élèves, l'enseignante souligne que le niveau a changé et a tendance à baisser depuis son arrivée. Elle a malgré tout eu des élèves extrêmement brillants. Elle déplore cependant le manque d'enthousiasme général des étudiants qui ne sont dans l'école que pour acquérir un diplôme. Comme le Liban s'industrialise, d'après elle l'école d'ingénieurs française a sa place dans le pays. Les étudiants la choisissent parce que le niveau y est réputé élevé. Il lui semble que la maîtrise du français crée une distinction entre les Libanais, qu'elle est le signe d'une position sociale favorisée et que l'anglais n'a pas le même statut. Elle donne sa vision de ce qu'elle nomme "l'esprit français" et elle s'exprime sur ce qu'elle nomme un fossé entre les cultures, notamment au Liban. A propos de son avenir, elle envisage de rentrer en France dès l'été suivant et de travailler à nouveau dans le privé.

Durée : 1h 26min

L’histoire de la communauté française au Liban, racontée par un Français né en 1903, fondateur de l’Union des Français au Liban et avocat à la retraite en 1975

Enquêteurs : Métral, Jean ; Métral, France

Informateurs : Ferrand, Jean

Enregistré à Beyrouth en 1975

L’enquête est constituée de deux enregistrements réalisés auprès du même informateur, celui-ci racontant les relations franco-libanaises à travers l’Histoire du Liban dans le premier et, plus précisément, à travers le récit de la seconde guerre mondiale au Liban dans le deuxième. La première partie de l’entretien semble avoir commencé avant que l’enregistrement ne soit déclenché. L’homme témoigne d’une grande connaissance de l’Histoire du Liban où il semble vivre depuis longtemps. Pour obtenir plus d’informations sur les lointaines origines françaises des Libanais, il renvoie les chercheurs vers des spécialistes. Le début des relations officielles franco-libanaises est marqué par l’arrivée des Français au Liban pour protéger la communauté chrétienne d’Orient qui avait notamment survécu au massacre des Druzes à Deir-el-Kamar en 1860. Les lois de la Troisième République ont provoqué l’exode des congrégations religieuses, comme les Jésuites et les Sœurs de Nazareth, pour qui le Liban devient un lieu de refuge et de sécurité. Les communautés chrétiennes ont à nouveau été persécutées par les Turcs et pendant la première guerre mondiale, la France est à nouveau intervenue en envoyant des vivres pour les sauver de la famine. En 1918, les chrétiens ont voulu que le mandat soit donné à la France pour les protéger de l’Empire ottoman et c’est à cette période que se sont implantées l’université Saint-Joseph, la faculté de médecine, la faculté de droit et l’école d’ingénieurs. Le mandat en 1920 a institué une action plus officielle avec l’arrivée d’enseignants surtout dans le privé et des commerçants. A cette époque se sont alors développés les mariages mixtes et la langue française. Puis, sont arrivés au Liban les fonctionnaires civils français, c’est-à-dire la classe moyenne qui a beaucoup influencé le Liban comme les magistrats, les douaniers, les banquiers ou les entrepreneurs. A la fin du mandat en 1943, la communauté française s’est rétrécie en raison du retrait de la France et de ses fonctionnaires civils. Seuls sont restés les Français attachés au Liban. Par la suite, la communauté des français expatriés au Liban s’est constituée surtout de Français envoyés en mission à court terme. Selon l’informateur, ces derniers n’ont pas le temps de s’intégrer et ils ne participent plus aux activités proposées par les associations françaises comme, par exemple, l’Union des Français du Liban qu’il a lui-même créée en 1947 et dont il a été président jusqu’en 1972. De manière générale, toutes les associations françaises qui étaient auparavant inscrites dans la vie quotidienne libanaise comme le cercle sportif, la société de Bienfaisance, les médaillés militaires et la Légion d’honneur, le syndicat de l’Éducation nationale, le cercle des jeux, sont affectées par ce changement. L’homme parle de son désir de fédérer la vie associative française par la création d’une Maison de France rattachée à l’ambassade de France du Liban. Il évoque des projets d’amélioration des conditions de vie des français expatriés (bourses scolaires pour les enfants, extension de la sécurité sociale et de l’impôt sur le revenu). D’après lui, les Françaises sont très courtisées et beaucoup de couples mixtes se forment, pour des durées plus ou moins longues. Il explique la difficulté pour les couples de diplômés, de perdurer ensemble au sein d’une communauté traditionnelle (musulmane ou chrétienne). En ce qui concerne les lycées français dont il cite des exemples d’institutions chrétiennes qui, d’après lui, ont une action très réelle envers les communautés musulmanes car leur mission n’est plus celle de former la haute bourgeoisie ni de diffuser la langue française,

mais elle est avant tout apostolique. De fait, des écoles françaises ferment et, lorsqu'elles sont encore ouvertes, peu continuent de proposer la préparation au baccalauréat français. La France continue en revanche d'appuyer les institutions libanaises chrétiennes ou non confessionnelles. Nostalgique, l'informateur regrette que la culture française perde de son prestige face à une culture anglo-saxonne qui se propage, et, il pense que la présence française est encore nécessaire sur le territoire libanais. Vers la fin du premier fichier, l'homme renseigne les chercheurs sur les personnalités en lien à la communauté française, qu'il leur conseille de rencontrer. Le deuxième fichier débute à présent. L'homme raconte l'Histoire du Liban sous le mandat de la France, pendant la seconde guerre mondiale. Il évoque la mobilisation des français expatriés, la sienne en particulier. Il s'attache particulièrement à raconter que l'action du Théâtre des Opérations de Méditerranée Orientale (TOMO) qui a abouti à une défaite en mai 1940, avant même la victoire de 1945 et la Libération de Paris a été fêtée au Liban. L'homme revient sur la résistance contre les allemands, aux côtés des anglais dont l'arrivée en 1941 a remis en question la présence française sur le territoire libanais. Il fait l'éloge du Général Catroux qui a permis à la France de conserver sa présence au Liban. L'intervention de De Gaulle au Liban a provoqué le départ de nombreux Français mais pas de l'administration française qui a assuré la continuité de la présence française au Liban. Cela a marqué la fin du protectorat français. L'informateur juge que le sens d'être de la communauté française n'existe plus en 1975.

Durée : 2h 42min

Un enfant français, en classe de sixième au lycée franco-libanais de Beyrouth, s'exprime au sujet des différences entre les écoliers, en 1975

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Métral, Bruno

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'enfant interrogé est le fils cadet du couple de chercheurs qui effectue l'enquête "Les Français au Liban", tous deux enseignants en sociologie de troisième cycle à l'École des Lettres de Beyrouth. Le garçon est arrivé avec sa famille à Beyrouth il y a six ans. Au moment de l'enregistrement en 1975, il est en classe de sixième française. D'emblée, l'enfant insiste sur la ségrégation des sociabilités au lycée franco-libanais, en fonction de la nationalité, de la langue et des confessions, entre d'une part le milieu francophone, celui des élèves qui parlent français entre eux et chez eux et, d'autre part le milieu plus arabophone, constitué généralement par des musulmans. Le garçon attribue cette évolution à la montée d'un sentiment nationaliste arabe au Liban, d'autant que le Français est passé de mode avec la croissance des effectifs d'expatriés français au lycée. Quant à la ségrégation entre francophones et arabophones, elle renvoie à des relations de classes sociales, comme le suggère l'enfant, expliquant que parmi les francophones, il y a des élèves libanais fortunés. La pratique de l'arabe par les Français reste l'apanage des familles installées depuis longtemps au Liban. Ces ségrégations sont tangibles à différentes échelles dans les relations quotidiennes au lycée : en classe, dans les relations avec le personnel enseignant et l'administration ; dans la tenue. L'enfant parle d'un dernier type de ségrégation qui est celui du genre, où la séparation entre les filles et les garçons est davantage sensible au Liban qu'en France. D'après l'enfant, le lycée et son personnel enseignant reproduit ces différences, le personnel de direction étant français tandis que les surveillants sont tous des libanais. L'enfant a des camarades libanais au lycée mais il ne les fréquente guère en dehors pour des motifs d'origines sociales et du fait de sa non pratique de l'arabe, ce que l'enfant regrette. L'enfant parle de ses grandes vacances annuelles en France. Malgré ces relations françaises, l'enfant se sent expatrié et il voudrait retourner rapidement en France, tant il craint de ne pas pouvoir se réadapter en France s'il reste davantage au Liban. L'entretien est fini mais l'enregistrement continue. Il rend compte des informations télévisées libanaises en arabe. Les différents acteurs politiques répondent à la demande de cesser les bombardements. Une réunion est prévue avec le secrétaire général de la Ligue arabe, l'égyptien Mahmoud Ryad, tandis que le modéré Cheikh Hassan El Khaled, en tant que chef de la communauté sunnite libanaise et de la coalition islamique, déclare qu'il est temps d'intervenir au nom de la communauté libanaise, qu'elle soit chrétienne ou musulmane. Ensuite, le journal télévisé contredit les rumeurs de pollution qui affecterait les fleuves de la région, en conseillant aux Libanais de faire confiance aux analyses hydrauliques qui affirment qu'il n'y a pas de pollution. L'enregistrement est entrecoupé et sont ensuite entendus des bruits d'explosions.

Durée : 1h 16min

Le censeur, membre du Syndicat national des enseignements de second degré, parle en 1975 de la vie politique et administrative du Lycée français de la Mission laïque de Beyrouth (Liban)

Enquêteur : Métral, Jean

Informateur : Plessis (M.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est né le 4 octobre 1931 en Algérie, d'un père fonctionnaire français. Il a étudié en France à compter de 1951 jusqu'au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de lettres modernes. En 1954, il est appelé à combattre en Algérie, une expérience qui l'a profondément marqué. Peu après son retour, pour quitter la France, l'homme a préféré une carrière internationale. Il fait un premier séjour au Liban comme professeur de lettres au lycée franco-libanais de 1958 à 1968, puis en Italie entre 1968 et 1972, après quoi il est retourné à Beyrouth en 1972 pour exercer comme censeur au lycée franco-libanais de Beyrouth. Il est arabophile mais non arabophone. Le censeur compare ses deux séjours au Liban et, en l'espace de 14 ans (entre 1958 et 1972), il constate une dégradation des conditions de vie au Liban, à cause de l'inflation, et parallèlement une évolution des relations avec les expatriés français, qui vivent alors repliés dans un "ghetto". Parmi les Français, l'informateur distingue trois groupes : le personnel des ambassades, celui du monde des affaires et celui des enseignants. Pour sa part, le censeur revendique son affiliation au Syndicat national des enseignements de second degré dont il a été le secrétaire pendant quatre années, notamment car il représente selon lui les enseignants. Sur le plan politique, le censeur constate également une polarisation avec, parallèlement, une élite de plus en plus ostentatoire pour des motifs économiques plus qu'idéologiques, comme c'est le cas au Lycée français de la Mission laïque. Le censeur aborde ensuite les difficultés survenues avec le développement de l'éducation publique libanaise dès les années 1967-68 et plus précisément, avec la non équivalence des cursus arabophone et francophone. Il commente également l'échec des séparations des élèves en fonction de leur nationalité. Le censeur parle de son travail et, en tant que responsable des admissions, il justifie l'incapacité du Lycée à accueillir près de 95% des enfants francophones, pour la majorité des enfants français expatriés. La question de l'impérialisme culturel revient à de multiples reprises. Il se montre ambigu, tantôt valorisant un enseignement français de qualité, tantôt regrettant l'élitisme des institutions éducatives françaises dans le pays malgré son accès récent aux communautés musulmanes et rurales. Il estime néanmoins que l'enseignement français a sa place au Liban, comme alternative et non comme substitut à l'éducation publique libanaise, mais aussi comme seul rempart face à l'impérialisme anglo-saxon. Vers la fin de l'entretien, il commente les tensions internationales qui perturbent depuis les trois dernières années la vie au Liban et dont les effets se font sentir jusque dans l'enceinte du lycée. Cela se traduit par des clivages droite/gauche dans l'enceinte du lycée, lequel devient « un microcosme de la société libanaise ». L'informateur termine l'entretien en exprimant son projet de quitter le Liban pour un autre poste à l'étranger.

Durée : 1h h38min

Une étudiante en sociologie à l'École supérieure des Lettres de Beyrouth de 22 ans, fait le récit en 1975 de sa vie d'expatriée

Enquêteur : Métral, Jean

Informateur : de Calbiac, Chantal

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'étudiante est née le 12 décembre 1953 à Saïgon. Son père est directeur de banque à Beyrouth tandis que sa mère est mère au foyer. Elle a vécu une jeunesse d'expatriée, au Vietnam où elle est née, au Cambodge et enfin à Beyrouth, au Liban, où elle est arrivée à l'âge de 12 ans et demi, en 1966. Progressivement, la femme confie un fort attachement pour le Liban, jusqu'au point de se dire elle-même beyrouthine. Dès son arrivée, l'informatrice a bénéficié d'un confort matériel certain. Après son baccalauréat au lycée franco-libanais (cursus francophone), elle s'est d'abord inscrite en histoire à l'École supérieure des lettres (ou ESL, privée et francophone), ensuite elle s'est réorientée vers l'American University in Beirut (privée et anglophone) où elle s'est inscrite en journalisme, puis elle a renoncé et s'est finalement réinscrite à l'ESL, en sociologie. Elle n'a pas d'ambition professionnelle particulière à l'issue de son cursus, mais elle profite de son temps libre qu'elle répartit entre une vie amicale intense, les livres d'art, la danse et la peinture. La femme est interrogée sur ses fréquentations depuis son arrivée au Liban. Elle compte au moment de l'enregistrement, environ une dizaine d'amis libanais, étudiants ou enseignants. Avec eux, elle sort, elle joue et elle voyage dans les pays du Moyen-Orient. Elle estime avoir la belle vie à Beyrouth. Interrogée davantage sur ses relations sociales, il en ressort que, de manière générale, la confession comme la nationalité ne sont pas des obstacles à ses relations sociales. L'étudiante explique qu'il peut exister une animosité à l'égard des Français, même si elle n'a jamais eu à en pâtir personnellement. Elle se montre très critique à l'égard des Français, qu'il s'agisse du personnel des ambassades comme des expatriés, mêmes parfois ceux les plus "adaptés" car ils peuvent parfois être méprisants envers les Libanais. Elle cite l'exemple de ses parents. Elle compare le comportement des expatriés français au Liban avec celui au Cambodge, beaucoup plus marqué. Élevée à l'étranger, elle ne souhaite pas aller en France à l'issue de ses études. Elle n'y a en effet aucun lien affectif. Quant aux différences de comportements entre Orientaux et Occidentaux, sur lesquelles l'interroge le chercheur, la femme insiste plutôt sur le fait qu'elle a vraiment reçu la même éducation culturelle que ses amis libanais. Interrogée sur les relations entre hommes et femmes à Beyrouth, l'étudiante explique être à l'aise dans son cercle amical. Elle reconnaît fréquenter un jeune homme libanais qu'elle désire épouser à l'issue de ses études, malgré la probable réticence de sa famille à une telle union, à cause d'un « état d'esprit colonial ». Vers la fin de l'entretien, l'étudiante qui confie avoir été élevée d'une manière assez stricte, explique être encore dépendante de ses parents pour le logement et l'argent de poche mais aussi de ses amis masculins pour les sorties.

Durée : 1h 06min

Un père jésuite, préhistorien et spécialiste de l'histoire de l'Islam, fait le récit de la présence de la Compagnie de Jésus au Liban jusqu'en 1975

Enquêteurs : Métral, Jean ; France, Métral

Informateur : Hours, Francis

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien prend la forme d'une discussion libre sur l'histoire de la présence jésuite au Moyen-Orient, sur son lien à la colonisation et sur les hiérarchies sociales libanaises. Il n'y a pas d'indication biographique précise sur le prêtre. L'homme est Jésuite, son grand-père était un ami intime du père Foucaud et il a conservé toute la correspondance entre les deux hommes. Il parle des valeurs des Jésuites qui ont toujours œuvré pour la langue arabe car le projet apostolique passe par elle. Il évoque ensuite la tradition constante et consciente de s'adresser à l'élite pour agir sur les gens qui peuvent agir. Il cite beaucoup d'anecdotes à propos des différents ambassadeurs, de l'université Saint-Joseph et aborde la différence entre les mandats libanais et syriens, en citant les fondations jésuites à Alep, à Homs, à Damas, à Tartous et chez les Alaouites. Il retrace l'histoire des Jésuites sur une quarantaine d'années et explique le recrutement des Libanais dans l'ordre qui est de deux types : les frères (les très pauvres) et les pères (issus de grandes familles). Il mentionne les figures décisives chez les Jésuites avec "l'équipe de l'arabe" et la gouvernance avec De Bonneville, Bonnet-Eymart. Il évoque le général de Gaulle considéré comme un grand homme par les arabes musulmans et explique que les Jésuites ont été du côté de Vichy par tradition bien-pensante, patriotique. L'informateur raconte une anecdote au sujet De Gaulle en visite à l'université qui ne trouva aucun enseignant ni élève car ceux-ci avaient obéi à l'ordre de De Bonneville et Chanteur qui voulaient saboter la visite. Ces deux derniers furent d'ailleurs envoyés en exil en Egypte et ne revinrent jamais au Liban. Ils ont laissé l'idée d'un Proche-Orient indépendant et responsable de lui-même tout en considérant le Liban et la langue arabe comme une tête de pont pour diffuser le christianisme dans le monde arabe. Il évoque également le mandat avec le Général Gouraud qui prenait ses décisions en fonction de ce que disait le père Chanteur. Il insiste sur l'image de panache, de paraître de la part des Jésuites en donnant comme exemple l'église de Jamhour. Selon lui, le déclin de la chrétienté au Liban est lié à celle du reste du monde. Les Jésuites se sont appuyés sur les élites qui sont finalement perméables à l'idée de l'argent. Le rejet de la part des Libanais envers les Jésuites a été fort entre 1940 et 1950. En 1975, la situation est plus complexe, selon lui les Libanais voudraient être autonomes mais en même temps réclament de l'aide et il donne l'exemple de la faculté de médecine. Les Jésuites ne peuvent plus y avoir un vrai rôle car la faculté est le symbole d'une ère révolue, c'est la fin de l'action missionnaire et un changement radical du rôle des institutions. Par ailleurs, la structure sur laquelle vivent les Jésuites est figée car il n'y a plus d'argent, plus d'idéal. L'informateur pense que les Libanais doivent prendre leur destinée en main et le concept du Liban phénicien (ni chrétien, ni musulman) lancé en 1970 en est la preuve.

Durée : 1h 38min

Un chroniqueur et conseiller sportif franco-libanais s'exprime au sujet de la communauté française établie depuis longtemps au Liban

Enquêteur : Métral, Jean

Informateur : Bercin, Victor ; Ferrand, Jean

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'enquêteur est en présence de deux informateurs dont le deuxième est également l'informateur de l'enregistrement n°4377. Le premier informateur est né à Tripoli de mère libanaise engagée à Tartous pour enseigner le français où elle a rencontré un Français. Son père a fini sa carrière en tant que directeur de la Sûreté Syrienne à Damas. Il a eu comme camarade Pierre Gemayel pendant ses études, il parle parfaitement arabe et a la double nationalité. Dès 1947, il a été instituteur au lycée français puis a été rédacteur sportif. Ensuite, il a créé des auberges de jeunesse franco-libanaises, une agence de tourisme d'échanges franco-libanais, des fédérations sportives. Il a été créateur de la Fédération internationale sportive universitaire (FISU), second organisme mondial après le Comité Olympique. A ce propos, le Liban a été le seul pays arabe à participer aux jeux en 1957 malgré le boycott des pays arabes en raison de la guerre d'Algérie. L'informateur a été l'organisateur des jeux Panarabes et l'organisateur des jeux Méditerranéens. Il a également occupé la fonction de directeur du stade du Chayla. Il était responsable du sport scolaire universitaire et de la jeunesse et en 1970, le gouvernement libanais l'a recruté comme conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale pour la jeunesse et le sport. Il a d'ailleurs eu la médaille du Mérite Libanais et l'Ordre National du Cèdre. Les deux informateurs évoquent l'époque des croisades en donnant des anecdotes linguistiques, culturelles. Ils parlent ensuite de l'arrivée des congrégations pendant la première guerre mondiale. Tous deux désapprouvent ouvertement la politique de l'ambassade car selon eux, elle ne connaît pas suffisamment la communauté libanaise. Ils font une distinction entre deux catégories de Français qui coexistent en 1975 : ceux permanents au nombre de 2000, et ceux de passage qui sont environ 6000 ; ils parlent d'un réseau parallèle concernant les Français permanents, ils font la description de ces personnes qui vivent à la libanaise mais qui ont un fort sentiment patriotique français. Il évoque le "franbanais", langue utilisée dans les mariages mixtes. Le deuxième informateur parle des Français du Liban permanents, souffrant d'un manque de considération de la part des fonctionnaires temporaires de l'ambassade, jugés racistes et très mondains. Ces derniers sont trop isolés, selon lui, ils ne sont pas en contact avec la communauté libanaise. Il regrette que les nouveaux arrivants ne leur demandent pas plus de renseignements. Le premier informateur pense que les Français qui arrivent avec un esprit colonialiste n'ont pas de leçon à donner aux Libanais. Il cite l'exemple de l'Algérie où les Français n'ont pas voulu se mettre à la hauteur des Algériens tandis que le deuxième informateur critique les mondanités qui sont très nombreuses à Beyrouth et qui ne mènent à rien.

Durée : 2h 04min

Un enseignant arabisant, parle en 1975 de son enseignement d'Histoire du Liban à l'École supérieure des lettres de Beyrouth (Liban)

Enquêteur : Métral, Jean

Informateur : Seurat, Michel

Enregistré à Beyrouth en 1975

Né le 14 août 1947 en Tunisie, l'informateur est un pied-noir fils de pieds-noirs. Arrivé de Tunisie en France en 1961, il décrit son parcours universitaire (les sciences politiques et parallèlement, une maîtrise d'Histoire, le 3^{ème} cycle de l'École pratique des hautes études, une Licence d'arabe aux Langues O). Entre 1972 et 1974, il fait des allers-retours entre Paris, Beyrouth et Damas pour parfaire son arabe. Le jeune enseignant effectue au moment de l'enregistrement, son deuxième séjour au Liban qui est dû en particulier à son intérêt pour la langue arabe. Arrivé à la mi-novembre 1974, il n'est cette fois-ci plus étudiant mais enseignant d'Histoire à l'École Supérieure des Lettres de Beyrouth, employé par la Mission culturelle française avec un contrat d'une année reconductible. Il mentionnera plus loin ses conditions d'enseignements tels que ses revenus et ses horaires. Son installation à Batrakieh dans le quartier de Zoukak et-Blat, qu'il qualifie d'un "îlot d'étrangers au milieu d'un quartier musulman", a été facile grâce à ses connaissances libanaises. Célibataire, il y vit seul. L'enseignant a déjà plusieurs expériences dans l'enseignement, en économie politique, en langue arabe et depuis qu'il est à Beyrouth, en Histoire. Interrogé sur ses loisirs, il considère ne pas en avoir. Il ne retourne pas souvent en France n'y ayant pas d'attaches fortes. En revanche, il a beaucoup voyagé dans la région, profitant de son temps libre pour sillonner le Proche-Orient en moto. Il manifeste une affinité particulière pour Damas. Il préfère les cercles marxistes arabes à ceux des Français expatriés, dont il ne recherche pas la compagnie. La majorité de l'entretien prend une tournure politique. Il ne professe qu'indifférence pour la politique culturelle française au Liban et ne fréquente que des Français n'étant pas dans un rapport de mépris vis-à-vis des Libanais. Malgré cela, il se retrouve dans une position délicate en regard de son poste de professeur français d'histoire du Liban à l'École Supérieure des Lettres (ESL) de Beyrouth. Sa nationalité française suffit à faire de lui un agent impérialiste aux yeux de ses étudiants, de droite comme de gauche. Il se dit par ailleurs révolté par le caractère payant de l'ESL, qui la réserve à la bourgeoisie. Il voit dans l'ESL « une vieille institution héritée du mandat », favorisant l'élitisme de la bourgeoisie francophone libanaise. Il milite pour un enseignement supérieur en arabe, estimant que former des étudiants arabophones seraient une manière de « résorber les séquelles » de la colonisation, tandis que le chercheur défend l'enseignement en langue étrangère dans la mesure où il n'existe d'équivalent en langue arabe. Il se revendique marxiste et fréquente des amis marxistes arabes, rencontrés à Damas. En tant que marxistes, tous revendiquent la liberté d'expression, une identité collective dépassant la césure entre l'Orient et l'Occident. Marqué par un sentiment de culpabilité lié à son histoire « pieds-noirs », il est parvenu « par l'intermédiaire du marxisme » à déplacer le débat sur un plan idéologique et de classe. Le débat entre l'enseignant et le chercheur s'intensifie quand est abordé le professionnalisme. L'homme refuse d'accréditer la présence de « cultures » différentes au Liban (phéniciennes, maronites...), tandis que le chercheur voit dans le multiculturalisme le fondement de l'identité nationale libanaise. Il déplace le débat en termes marxistes : il introduit la « réalité de classe, de clan, de famille et tout », plus importante que la confession à son sens pour comprendre les positions politiques des différents acteurs libanais. D'après lui, depuis 1967, « il y a une

coalition de toutes les forces réactionnaires contre la montée d'une idéologie qui n'est peut-être pas très définie et qui correspond à la montée de la résistance palestinienne dans la région » . Il cite l'opposant nationaliste égyptien Anouar al-Sadate, ainsi que le syrien Hafez-el-Assad qui reste selon lui très dangereux. Ce « déplacement du conflit » (du confessionnel vers l'idéologique) est encouragé par la « montée de la bourgeoisie sunnite au Liban ». Finalement, l'enseignant appelle de ses vœux une « construction nationale libanaise » encore inexistante. Vers la fin de l'entretien, l'informateur annonce vouloir retourner rapidement à Damas pour terminer son diplôme de 3^{ème} cycle. Il revient sur ses relations amoureuses. Le jeune homme a l'impression de « jouer au prétendant » lorsqu'il cherche en moto ses amies libanaises à leur domicile. Il regrette la liberté sexuelle et l'indépendance des étudiants parisiens. Refusant de croire à la différence culturelle, il attribue ses difficultés amoureuses à la « répression sociale » et morale de la société libanaise.

Durée : 1h 55min

En 1975, un ingénieur français employé par la multinationale étasunienne Otis à Beyrouth (Liban), parle de ses rapports avec la communauté libanaise, professionnels et personnels, au regard de son expérience d'expatrié

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Frizol (M.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

Né le 2 février 1944 en Suède de parents travaillant dans le corps consulaire, l'informateur est français. Il s'est marié le 24 décembre 1968 à Saigon avec une femme vietnamienne, naturalisée française. Le couple a une fille de 5 ans et attend bientôt un autre enfant. Après un baccalauréat en littérature obtenu à New York en 1962, il a obtenu en 1966 un diplôme d'ingénieur en automobile et aéronautique. Il a travaillé comme coopérant militaire au lycée français de Saigon de 1966 à 1968, puis à Paris, pour la société Otis. Après avoir vécu en Asie et au Moyen-Orient, il est arrivé au Liban avec sa famille en 1973, détaché auprès d'une filiale libanaise. L'expatriation est d'après lui avantageuse sur le plan financier car la vie est ainsi confortable. L'informateur a été détaché de la société française Otis pour mettre sur pied un système de contrôle de ventes et de coordinations de la filiale à Beyrouth. Otis est une multinationale, dont 80 % du personnel de direction est étranger, l'atmosphère est très cosmopolite. L'informateur dit s'être bien adapté à Beyrouth où il y fréquente des employés de sa compagnie ainsi que des enseignants de l'université Saint-Joseph. Bien que ses amis soient français, il ne se sent pas membre d'une minorité française. Selon lui, l'expatriation rend les expatriés plus critiques. A ce titre, il compare les systèmes politiques libanais et syriens mais il dit ne pas pouvoir imaginer ce que les populations locales pensent des expatriés. Il refuse toute affiliation à l'association française au Liban et il se méfie des autorités consulaires. Il estime que les loisirs proposés par l'alliance française sont élitistes. Il insiste durant l'entretien sur sa capacité d'adaptation, ainsi que celle de sa famille, même si ses relations avec les Libanais demeurent professionnelles. Il reproche aux Libanais une "superficialité" et un "conformisme social" qui lui font envisager un départ du pays dès l'expiration de son contrat. Il explique ensuite le cloisonnement de la société libanaise par des arguments démographiques et religieux : les chrétiens auraient peur de la montée en nombre des musulmans. Il souligne aussi l'importance des différences de classes, recoupant les différences religieuses et il explique selon lui, l'imminence d'un conflit opposant les musulmans contre les chrétiens. Des bruits de fonds altèrent l'écoute de l'entretien.

Durée : 1h 08min

Un conseiller pédagogique en mathématiques qui travaille depuis 2 ans à Beyrouth pour un attaché culturel dans le cadre de la coopération, décrit en 1975 son métier

Enquêteurs : Métral, Jean ; Métral, France

Informateur : Albigot (M.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est arrivé au Liban à l'âge de 31 ans, en 1973. Après des études à Pau et à Paris, il a occupé un poste de maître auxiliaire en mathématiques puis il a eu son Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de mathématiques et il a exercé à Bruxelles en tant que coopérant militaire au lycée français de 1968 à 1969. Ensuite, il a obtenu un poste au Caire, en Égypte, comme conseiller pédagogique au sein du centre culturel de 1969 à 1973. Il occupe le même type de poste à Beyrouth où, dépendant d'un attaché culturel dans le cadre de la coopération, il travaille avec des écoles privées et des organismes publics libanais, auxquels il apporte un soutien pédagogique en mathématiques. Il intervient dans deux secteurs : la défense et la diffusion de la langue française. Il avoue être déçu car les Libanais n'utilisent pas, selon lui, son aide de manière optimale, ils ne cherchent pas de promotion pour leur école ni ne recherchent la coopération. Cette situation est la même selon lui pour toutes les matières. Son rayon d'action s'étend à tout le Liban dans les villes qui possèdent un centre culturel. Il n'existe pas de bureau pédagogique, le Centre de Recherche et de Développement Pédagogique (CRDP) s'occupe des programmes tandis que le directeur qui est Libanais décide du contenu. Il n'y a pas de commission consultative. L'informateur décrit les diverses écoles existant au Liban et il mentionne les différences confessionnelles entre les écoles publiques où les élèves sont musulmans et les écoles privées qui rassemble 85 % de chrétiens. Il y a un large éventail de situations de classes, bien qu'il n'intervienne pas auprès des Jésuites, auprès de Notre Dame de Nazareth et auprès du Carmel Saint Joseph. L'assistance pédagogique consiste à proposer des nouvelles méthodes d'enseignements et à enrichir la pédagogie existante. Cependant, il dit se heurter à une certaine passivité du côté libanais, les échanges n'étant selon lui pas toujours faciles. Ainsi, il cite l'International college américain qui, lui, réussit à innover pédagogiquement et peut servir de référence, d'ailleurs l'Arabie Saoudite devrait s'en inspirer prochainement. Selon lui l'école libanaise est hiérarchisée, elle opère une sélection qui reproduit la société avec des établissements d'élite et d'autres pour les classes moyennes, défavorisées. Le bilan de son séjour s'avère décevant lorsqu'il aborde le cadre de vie (bruit, embouteillages..) les contacts trop superficiels, et une communauté française assez cloisonnée. Il compte partir du Liban pour avoir de nouvelles expériences à l'étranger ou en France. Des bruits de fond altèrent l'enregistrement.

Durée : 1h48min

En 1975, un Proviseur d'établissements de la Mission Laïque au Liban, expatrié depuis environ 20 ans, parle de ses rapports avec la communauté libanaise au regard de ses 15 ans d'expérience dans la profession

Enquêteur : Battegay, Alain

Informateur : Agostini (M.)

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'informateur est né en 1926 en Corse. Il débute l'entretien en parlant de ses origines. Il est marié et il a trois enfants nés à l'étranger. Après des études à Aix-en-Provence où il a obtenu le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré d'Histoire-géographie et il est parti en tant qu'enseignant détaché du Ministère des colonies en Guinée. Rapidement devenu censeur, il a été expulsé après l'indépendance. Il a ensuite été nommé Proviseur en 1960 à Phnom Penh, puis il est parti pour Santiago du Chili, avant de travailler à Madrid. Il est arrivé au Liban en 1973 pour gérer, dans le cadre de la Mission laïque, quatre établissements dont trois se trouvent à Beyrouth et un à Tripoli. Selon lui, il est difficile de laisser sa marque en tant que proviseur, car il a rencontré une résistance au changement et une peur, dues à un manque d'autorité réelle sur le personnel libanais et les Français installés depuis longtemps. Il donne des exemples précis comme l'impossibilité de mettre en place un conseil intérieur, une double section baccalauréat français, ou un baccalauréat libanais. La tâche lui semble néanmoins plus simple à Tripoli car il s'agit d'une nouvelle structure. La coopération avec les parents d'élèves est récente. L'informateur aborde la vie au Liban qu'il trouve facile, il parle de ses voyages, de ses loisirs, il ne fait pas partie d'associations et selon lui, la communauté française du Liban ressemble à celle du Cambodge et du Chili car elle est cloisonnée. Au Liban le français est d'après lui, la langue de la communauté chrétienne et de la bourgeoisie sunnite. La vocation du lycée est de scolariser le plus grand nombre de Libanais en plus des Français missionnés. Grâce à la réforme envisagée de la double section, il souhaite permettre aux musulmans et aux chrétiens de vivre en paix. Le proviseur pense que la langue française devrait s'étendre au milieu chiite du Liban ; l'Imam Moussa Sadr serait d'ailleurs favorable à l'ouverture d'un lycée à Tyr dans le Sud. Concernant ses projets personnels, il dit qu'il restera au Liban encore quatre ou cinq ans et qu'il aimerait avoir la direction d'un lycée technique en France.

Durée : 1h16min

Un homme décrit en 1975 son expérience d'assistant pédagogique du département de la diffusion des établissements français à Beyrouth, et parle de l'enseignement du français au Liban

Enquêteurs : Métral, Jean ; Métral, France

Informateurs : Bogaert, Barthélémy; Bogaert, Ankie

Enregistré à Beyrouth en 1975

L'entretien se déroule auprès d'un couple en présence de leurs enfants. Les époux se sont mariés il y a six années à Las-Vegas et ils ont deux enfants. L'homme a le baccalauréat mais pas de diplôme universitaire. Il a commencé sa carrière dans l'enseignement du français en lycée technique et il a été titularisé en 1953. Il a été un des premiers à se servir de l'audio-visuel, en faisant des émissions scolaires pour l'Institut Pédagogique. Il a pris la direction du service de production audio-visuelle pour l'enseignement technique en 1960 au Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF). Par la suite, il a vécu quatre ans au Maroc où il a travaillé en tant qu'expert en techniques audio-visuelles puis il a travaillé au Mexique, au Togo et à Cuba pour l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il a été nommé au Cambodge en février 1974 dans le cadre de la coopération française en tant que spécialiste du français langue technique. Juste après il a eu une proposition de poste à Beyrouth où il a été nommé. Concernant son épouse, celle-ci a fait du secrétariat en Hollande puis elle est partie pour Paris afin d'apprendre le français. Ensuite, elle s'est rendue au Maroc où elle a travaillé dans des ateliers pour enfants pendant cinq années et où elle a rencontré son époux. Ils sont donc arrivés tous les deux avec leurs enfants en octobre 1974 au Liban. L'homme avait été recruté pour s'occuper de télévision, d'audiovisuel mais il a été affecté à sa grande surprise en tant qu'assistant pédagogique du département de la diffusion des établissements français à l'étranger. Il intervient dans les écoles primaires privées chez les sœurs de différentes congrégations dans les montagnes autour de Beyrouth. Son rôle est de conseiller les enseignants pour l'apprentissage du français. Dans les classes, des méthodes audio-visuelles sont utilisées pour le français langue seconde telles que "Frère Jacques" "Bonjour Line", mais les maîtresses ont du mal à les utiliser. Ainsi, l'homme intervient parfois dans les classes dans les secteurs de Aintoura, Baskinta et à Beyrouth. Il suit 35 classes puis il s'occupe de la formation pédagogique des enseignantes à Beyrouth où il a environ 59 stagiaires. L'assistance pédagogique existe depuis 1960, et le travail au Liban est conséquent car il n'y a pas de liaison entre les disciplines, tout est basé sur le principe de mémorisation et la compréhension est d'après lui négligée. Par ailleurs, l'homme explique qu'il y a une différence entre les écoles privées payantes et gratuites : ces dernières accueillent un public très défavorisé. Selon lui, la motivation de l'apprentissage du français est historique, politique et confessionnelle. Leurs relations avec la communauté française ne sont pas très développées car ils sont là depuis peu. Ils souhaitent rester six années au Liban, notamment en raison de la scolarité de leur benjamine.

Durée : 1h42min

III. Notice contextuelle de l'entretien avec France Métral

N° inventaire : 5330

Une chercheuse en ethnologie s'exprime sur la méthodologie de l'enregistrement du corpus d'archives sonores « Les Français au Liban après 1945, une minorité allogène » réalisé en 1975 à Beyrouth (Liban) en collaboration avec son époux, Jean Métral, sociologue

Enquêteur : Gillain, Delphine

Informateur : Métral, France

Enregistré à Lyon le 22/06/2016

Co-auteure du corpus « Les Français au Liban après 1945, une minorité allogène », France Métral parle des recherches menées par son époux, le chercheur en ethnologie et sociologie, Jean Métral. Dans un premier temps, l'informatrice retrace le parcours dans les sciences sociales de son époux, puis le sien en ethnologie, jusqu'à leurs recherches dès 1968, ensemble, au Moyen-orient. En 1974, Jean Métral met en place pour la première fois à l'École supérieure des lettres de Beyrouth au Liban (l'ESL où il enseigne avec France Métral), une formation diplômante en sociologie. L'informatrice revient sur les tensions sociopolitiques et culturelles du Liban à cette période qu'elle décrit dans une perspective post-coloniale, où selon elle, la langue et la culture française représentaient les formes d'une domination. Après avoir mentionné les réflexions des enseignants de l'ESL concernant leur rôle dans la libanisation et l'autonomisation des futurs cadres libanais, elle parle des recherches menées par Claude Dubar et dirigées par Jean Métral sur les classes sociales et qui ont valu à ce dernier de violentes critiques. Interrogée sur les procédés de recherche pour le projet de thèse de Jean Métral, l'informatrice situe les enquêtes auprès des Français expatriés au Liban dans le contexte de la guerre civile qui a éclaté en 1975. Sur une recherche réalisée en trois étapes (le dépouillement des fiches des Français expatriés au Liban, les entretiens individuels ou en couple avec ces derniers, et enfin, l'étude des institutions françaises au Liban), elle mentionne la destruction de la première partie de leurs recherches en septembre 1975 et l'abandon de la troisième partie dès juin 1975. Elle décrit ensuite en détail la deuxième partie des recherches et les méthodes d'enregistrements sonores avec l'aide d'Alain Battegay, alors coopérant à l'Université Libanaise rattaché à l'université de Lyon : les personnes rencontrées (dont elle réalise des portraits), leurs prises de notes durant chaque entretien. L'informatrice évoque le dépôt de ses archives en 2013 à la Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence. Puis, elle parle des souvenirs qu'elle a de son ami Michel Seurat qu'elle a connu au Centre de recherches et d'études arabes (CREA) de Beyrouth. Elle mentionne avoir gardé globalement peu de contacts avec les témoins enregistrés en 1975. L'informatrice est invitée à s'exprimer au sujet de la désanonymisation entreprise au moment du traitement des archives sonores, enregistrées à l'origine de manière anonyme. A la fin de l'entretien, la chercheuse évoque la représentation qu'elle garde d'elle-même en tant que française expatriée au Liban en 1975.

Durée : 1h37min

IV. Index des descripteurs thématiques

A

Adjoint des cadres
4373

Anonymisation du témoin
5330

Anthropologue
5330

Apprentissage de la langue
4357 ; 4387

Arabisant
4355 ; 4381 ; 4383

Arabisation
4372

Arabophone
4382 ; 4362

Attachement à la langue
4362 ; 4387

B

Banque
4374

Banquier
4366

Bilinguisme
4358 ; 4361 ; 4382 ; 4384

C

Cadre A
4367 ; 4386

Censure
4365

Chercheur
5330

Chiite
4368

Christianisme
4371 ; 4381

Circulation de l'information
4365

Commerce
4363 ; 4364 ; 4373

**Commerce-économie-
service**
4369

Communauté chrétienne
4377

Communauté culturelle
4353 ; 4380 ; 4382 ; 4386 ;
4387

Communauté française
4353 ; 4355 ; 4369 ; 4373 ;
4375 ; 4377 ; 4378 ; 4379 ;
4384

Communauté libanaise
4354 ; 4355 ; 4358 ; 4359 ;
4360 ; 4361 ; 4362 ; 4363 ;
4364 ; 4367 ; 4374 ; 4381 ;
4383 ; 4387

Communauté pied-noire
4355 ; 4379 ; 4383 ; 5073

Communauté culturelle
4382

Communauté pied-noire
4383 ; 4379 ; 5073 ; 4355

Condition de travail
4365

Condition de vie
4358

Conflit social
4358 ; 4359 ; 4372 ; 4379

Construction et urbanisme
4370

Conversion religieuse
4371

**Coopération du Services
national à l'étranger**
4353 ; 4354 ; 4356 ; 4360 ;
4367 ; 4370 ; 4372

Crédit Lyonnais
4366

D

Décoration civile et militaire
4382

Démographie
4372

Différence culturelle
4353 ; 4360 ; 4368 ; 4369 ;
4370 ; 4385 ; 4386 ; 4387 ;
5330

**Diplôme carrières
sanitaires et sociales**
4368

**Discrimination (synonyme
de Racisme)**
4356

Domination culturelle
4353 ; 4357 ; 4359 ; 4360 ;
4361 ; 4362 ; 4366 ; 4367 ;
4368 ; 4370 ; 4371 ; 4373 ;
4374 ; 4377 ; 4380 ; 4381 ;
4383 ; 4384 ; 4385 ; 5073

Druze
4377

E

Ecole d'infirmiers
4368

Ecole mixte
4359

Ecole privée
4368 ; 4371 ; 4385

Education
4366 ; 4385

Education des enfants
4378

Elite
4353 ; 4354 ; 4357 ; 4360 ;
4361 ; 4362 ; 4367 ; 4380 ;
4381

Enseignant
4356 ; 4358 ; 5073

Enseignement de l'Histoire
4354 ; 4383

Enseignement et éducation
4353 ; 4359 ; 4370 ; 4371 ;
4379 ; 4380 ; 4381 ; 4386 ;
5330

Entrepreneur
4355

Entreprise étrangère
4373

Entreprise industrielle
4373

Etablissement commercial
4367

Etablissement scolaire
4378 ; 4385 ; 4386 ; 4387

Etudiant
4380

Expatriation
4356 ; 4357 ; 4365 ; 4378 ; 4384 ;
4387 ; 5073

F

Formation professionnelle
4357

Français langue étrangère
4371

Francophonie
4353 ; 4354 ; 4355 ; 4356 ;
4359 ; 4360 ; 4361 ; 4362 ;
4367 ; 4369 ; 4370 ; 4372 ;
4377 ; 4378 ; 4379 ; 4380 ;
4387 ; 5330

G

Grève
4360

H

Hiéarchie sociale
4366 ; 4377 ; 4378 ; 5330

Histoire
4381

Hôpital
4368

I

Identité collective
4381

Identité culturelle
4375 ; 4382 ; 4384

Identité individuelle
5073

Identité linguistique
4370

Identité nationale
4379

Identité religieuse
4377

Industrie pharmaceutique
4362

Infirmière
4368

Ingénieur
4363 ; 4364 ; 4367 ; 4375 ;
4384

**Insertion sociale et
professionnelle**
4358 ; 5073

Institution culturelle
4359 ; 4361

**Institution religieuse
catholique**
4381

Insurrection
4362

Intégration culturelle
4353 ; 4356 ; 4363 ; 4364 ;
4370 ; 4380

Intégration sociale
4355

Islam
4371

Isolement
5073

J

Jésuite
4354 ; 4377 ; 4381

Jeunesse
4380 ; 4382

Jeux panarabes
4382

Journaliste
4365 ; 4382

L

Lycée
4386

M

Marginalité
4353

Mariage mixte
4355 ; 4358 ; 4364 ; 4371 ; 4382

Maronite
4372

Marxisme
4383

Mémoire individuelle
5073 ; 5330

Mentalité
4375 ; 4384

Relation fille-garçon

Médaille civile et militaire
4382

Mission
4381

Modèle économique
4357 ; 4374

Multilinguisme
4366

N

Nationalisme
4373 ; 4383

O

Ordre religieux
4377

P

Patriotisme
4382

Plurilinguisme
4355 ; 4364 ; 4372 ; 4383 ;
4387

Politique culturelle
4359 ; 4362 ; 4385

Politique d'intégration
4356 ; 4382

Politique gouvernementale
4357

**Syndicat National des
Enseignements de Second
degré**
4379

Pratique de la langue
4371

**Principes et méthodes
pédagogiques**
4368 ; 4385 ; 4387

Propagande
4365

Rapport au travail
4369

R

Racisme
4375 ; 4382

Rapport au travail
4353 ; 4354 ; 4355 ; 4363 ; 4364 ;
4366 ; 4369 ; 4375 ; 4379 ; 4383 ;
4387 ; 5330

**Rapport travailleur
étranger et population
locale**
4353 ; 4356 ; 4364 ; 4366 ;
4379 ; 4380 ; 4384

Récit de vie
5073

Relation adulte-enfant
4378

**Relation chrétien-
musulman**
4355 ; 4374 ; 4384

Relation de travail
4355 ; 4357 ; 4360 ; 4373

Relation enseignants-élève
4353 ; 4354 ; 4358 ; 4359 ;
4378 ; 4383

**Relation entre classes
sociales**
4367 ; 4378 ; 4382 ;

4378

Relation homme-femme
4361 ; 4375 ; 4380 ; 4383 ;
4384

Relation humaine
4361 ; 5073

**Relation
intercommunautaire**
4355 ; 4359 ; 4363 ; 4364 ;
4368 ; 4374

Relation religieux-politique
4363 ; 4364 ; 4366 ; 4372 ; 4374 ;
4381 ; 4382 ; 4383 ; 4384

**Relation vie privée-vie
professionnelle**
4358 ; 4361 ; 4374

Représentant de commerce
4369

Représentation de l'étranger
4356 ; 4360 ; 4368 ; 4370 ;
4382

Représentation de la France
4353 ; 4360 ; 4373 ; 4379 ;
4380 ; 4384 ; 4387 ; 5330

S

Solidarité familiale
4356

Sport
4382

Sunnite
4368

Syndicat
4370

T

Télévision
4365

Tourisme
4357

Traitement du son
5330

Transmission de la langue
4371 ; 4372

Transmission de la religion
4381

U

Urbanisme
4370

Usage du langage
4372

V

**Vie politique et
administrative**
4379

Voyage
4355 ; 4357

V. Index des lieux cités

A

Afrique
4364

Algérie
4367 ; 4383

Arabie Saoudite
4363

Asie
4380

B

Beyrouth
4353 ; 4354 ; 4356 ; 4358 ;
4359 ; 4361 ; 4362 ; 4363 ;
4364 ; 4365 ; 4366 ; 4367 ;
4368 ; 4369 ; 4370 ; 4371 ;
4372 ; 4373 ; 4374 ; 4375 ;
4377 ; 4378 ; 4379 ; 4380 ;
4381 ; 4382 ; 4383 ; 4384 ;
4385 ; 4386 ; 4387 ; 5330

Bizerte
4383

D

Damas
4375 ; 4381 ; 4383

District du Akkar
4381

E

Egypte
4362

F

France
4364 ; 4365 ; 4366 ; 4367 ;
4375

G

Guadeloupe
4365

H

Hollande
4364

I

Israël
4374

J

Jordanie
4366

L

Liban
4354 ; 4355 ; 4356 ; 4357 ;
4358 ; 4359 ; 4360 ; 4361 ;
4362 ; 4363 ; 4364 ; 4365 ;
4366 ; 4367 ; 4368 ; 4369 ;
4370 ; 4371 ; 4372 ; 4373 ;
4374 ; 4375 ; 4377 ; 4378 ;
4379 ; 4380 ; 4381 ; 4382 ;
4383 ; 4384 ; 4385 ; 4386 ;
4387 ; 5073

Lyon
4363 ; 4368

M

Mont-Liban
4381

Moyen-Orient
4355 ; 4357 ; 4360 ; 4364 ;
4365 ; 4367 ; 4370 ; 4373 ;
4380 ; 4381 ; 4382 ; 4383 ;
4384 ; 4385 ; 5073

P

Paris
4363 ; 4380

R

Roumanie
4357

S

Sabra
4372

Syrie
4370 ; 4383

T

Tripoli
4366 ; 4371

Tunisie
4383

V

Viêtnam

4384

VI. Index des périodes citées

A

*Alliance franco-ottomane
en 1536*
4381

C

Croisades
4382

G

Guerre d'Algérie
4382

Guerre de juin (1967)
4359

Guerre d'octobre 1973
4359

M

Mandat français au Liban
4377 ; 4382;

*Mandat français du Moyen-
Orient*
4381

*Massacre de Deir-el-Qamar
(mai-septembre 1860)*
4377

*Mouvement des déshérités
au Liban*
4366

N

Nahda
4381

R

Résistance
4377

VII. Index des noms cités

A

el-Assad, Hafez (1930-2000)
4383

*Agence nationale
d'information libanaise*
4365

Air Liquide SOAL
4367

*Antonius, George Khabib
(1891-1941)*
4383

B

*Bénigne de Blanquet du
Chayla, Armand-Louis-
Gérald (1898-1996)*
4382

C

CNRS
4372

*Collège Notre Dame de
Jamour de Beyrouth*
4381

*Collège Protestant Français
de Beyrouth*
4359 ; 4361 ; 5073

Corvin, Michel (1930-2015)
4353 ; 4356

CRDP
4368 ; 4385
INALCO
4372 ; 4383

CREA
4383

CREDIF
4387

E

*Ecole des Sœurs de Charité
de Beyrouth*
4371

*Ecole grecque et orthodoxe
de Beyrouth*
4371

*Ecole Supérieure des Lettres
de Beyrouth*
4353 ; 4354 ; 4356 ; 4360 ;
4362 ; 4378 ; 4380 ; 4381 ;
4383 ; 5330

*Ecole Supérieure
d'Ingénieurs de Beyrouth*
4370 ; 4375

Eddé, Emile (1883-1949)
4381

F

Famille Bassoul
4354

Famille Trad
4366

*Fédération internationale
du sport universitaire*
4382

France Inter
4365

François 1er
4381

G

De Gaulle, Charles
4381

*Gemayel, Pierre (1905-
1984)*
4381 ; 4382

*Grand Lycée franco-libanais
de Beyrouth*
4360 ; 4369

Groupe Bashen
4354

Groupe Renault
4354 ; 4357 ; 4364

Groupe Rhône-Poulenc
4363

H

*Hôtel-Dieu de France à
Beyrouth*
4368

I

Ifpo
4383

*Imam Sadr, Moussa (1928-
1978)*
4386

**Institut français d'opinion
publique**
4365

**International college de
Beyrouth**
4385

M

Mission Laïque Française
4358 ; 4360 ; 4379 ; 4386

N

Napoléon III
4381

Nasser (1918-1970)
4367

**Nightingale, Florence
(1820-1910)**
4368

O

ONU
4372

**Organismes financiers ou
industries**
4373

ORTF
4365

P

Pechiney
4373

**Père Bonnet-Eymard,
Jacques (1902-1994)**
4381

**Père de Bonneville,
Christophe (1888-1947)**
4381

**Père Chanteur, Claudius
(1865-1949)**
4381

**Père de Foucault, Charles
(1858-1916)**
4381

**Père Hours, Francis (1921-
1987)**
4381

S

Saab, Edouard (1929-1976)
4383

**el-Sadate, Anouar (1918-
1981)**
4383

Seurat, Michel (1947-1986)
4383 ; 5330

SIDEM
4373

U

Union européenne
4374

**Union Française de
l'Étranger de Beyrouth**
4355 ; 4379

**Université Américaine de
Beyrouth**
4354 ; 4365 ; 4368 ; 4375 ;
4380

Université Libanaise
4354 ; 4372

**Université Saint-Joseph de
Beyrouth**
4366 ; 4381 ; 4382

V

Volvo
4364

VIII. Index des titres uniformes d'œuvres

L

Les Coulisses de l'exploit

4365

L'Orient-Le-Jour

4365

